

LEADER + PAYS MIDI-QUERCY

Fiche projet 2006

OPERATION N° 67

MESURE N° 1

PRESAGE N° 22287

1. LIBELLE DE L'OPERATION :

Inventaire numérisé du patrimoine bâti du Pays Midi Quercy Année 2007

2. LOCALISATION DE L'OPERATION :

Pays Midi-Quercy

3. ECHEANCIER DE REALISATION DE L'OPERATION :

Date de début et de fin de l'opération : Janvier 2007 à Décembre 2007

4. MAITRE D'OUVRAGE - BENEFICIAIRE :

Association « Al País de Boneta » Maison du Patrimoine et de l'Environnement
Lac de Labarthe - 82 160 CAYLUS

5. PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :

COUT TOTAL	Leader+	Etat	Département	Région	Pays Midi-Quercy	Caylus
118 845,00 € TTC	46 960,00 € (39.51 %**)		32 300,00 €* (27.17 %)	32 300,00 €* (27.17 %)	6 500€ (5.46 %)	785 € (0.66 %)

*inscrit au Contrat de Pays MQ (4^{ème} prog)

**Contre 46.75 % pour l'année 2006

6. DEPENSES ELIGIBLES (préciser HT ou TTC – détailler les postes des dépenses éligibles):

Postes de dépenses – Joindre des devis	Montant en Euros
Ingénierie (prestations externes, études, animation,...) et (communication et réception)	1 600,00 €
Fonctionnement : personnel dont un chef de projet à 4/5, 3 chargées d'étude, directeur et aide comptable partiel, frais de structure, frais administratifs, frais de déplacement.....	115 545,00 €
Investissement (matériel et petit équipement)	1 700,00 €
.....	
TOTAL	118 845€TTC

7. DESCRIPTIF DE L'OPERATION

- **CONTENU DU PROJET** : (Présenter : les actions prévues, les moyens mobilisés nécessaires à la mise en œuvre de l'opération : personnel, concours techniques externes, études,...)

Cet inventaire territorial permet de connaître et de valoriser le patrimoine bâti de notre Pays. Les informations récoltées sur le terrain selon les principes et méthodes de l'Inventaire général sont numérisées, les bâtis géo-référencés, les données seront ensuite reversées dans les bases nationales du Ministère de la Culture et restituées au Syndicat mixte du Pays Midi Quercy. Il fait l'objet d'un accompagnement technique et scientifique du Service Régional de l'Inventaire et du CAUE de Tarn et Garonne.

Ce projet est entré dans sa phase opérationnelle en octobre 2004. En 2005 et 2006, les communes de Nègrepelisse, Bioule, le camp militaire de Caylus, Saint Etienne de Tulmont, Montricoux et Vaissac ont été inventoriées et numérisées. Les communes d'Albias, Bruniquel et Saint Antonin Noble Val ont fait l'objet des enquêtes de terrain.

En 2007, le projet portera sur :

- les enquêtes de terrain sur des communes des 3 communautés de communes Quercy Vert, Quercy Caussadais et Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron, menées conjointement, par chacune des équipes (en trinôme travaillant sur une communauté de communes),
- une communication vers les communes, les associations et les habitants des communes inventoriées,
- la valorisation des données de l'inventaire, notamment la sélection et l'intégration des données lors de la révision des documents d'urbanisme et l'accessibilité publique des informations issues de l'inventaire. Le Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy contribuera avec l'aide du CPIE Midi-Quercy à la définition d'une stratégie de mise en valeur sur le long terme (axes, priorités et outils).

L'ensemble de l'opération sera suivi par un comité de pilotage composé des représentants des collectivités (Pays Midi Quercy, communautés de communes, conseil général 82, conseil régional ...), d'acteurs institutionnels concernés (DRAC, ABF, CAUE...) et de personnes ressources qualifiées.

- **OBJECTIFS** : (Présenter : le contexte local de mise en œuvre, les effets attendus,...)

La réalisation d'un inventaire numérisé du patrimoine bâti du Pays Midi Quercy permet :

- d'inventorier le patrimoine bâti des 48 communes du Pays Midi-Quercy selon les normes de l'Inventaire général et en traitant les informations dans des bases de données liées à un Système d'Information Géographique,
- de mettre à disposition des collectivités des données sur le bâti dans leur commune, pour une meilleure prise de décision dans l'élaboration de leur document d'urbanisme,
- d'engager des actions de valorisation du patrimoine bâti,
- l'acquisition de compétences nouvelles pour l'ensemble du personnel, et plus particulièrement pour les personnes recrutées dans le cadre du chantier, pour leur recherche d'emploi.

- **CARACTERE DURABLE ET TRANSFERABLE :**

La réalisation de cet inventaire sous la forme d'une base de données informatisée permet :

- un recensement exhaustif et fiable du patrimoine bâti de Midi Quercy,
- une réactualisation des données grâce au logiciel Access,
- une appropriation du patrimoine du territoire par la population du pays,
- une utilisation des données pour l'élaboration des documents d'urbanisme des communes,
- la mise en ligne des données de l'inventaire.

- **PARTENAIRES :**

Financiers : Europe, Conseil régional Midi Pyrénées, Conseil Général 82 , syndicat mixte du Pays Midi Quercy, Mairie de Caylus.

Techniques : Conseil régional (Service Régional de l'Inventaire), CAUE 82, Conseil Général 82 (service informatique), Archives départementales 82, Société archéologique du Tarn et Garonne, Associations culturelles et patrimoniales du Pays....

8. JUSTIFICATION DE L'OPERATION PAR RAPPORT A LA STRATEGIE LEADER+

Cette opération porte dans son intégralité sur le patrimoine bâti. Elle permet un recensement exhaustif sur les communes du Pays Midi Quercy. Ces données permettent d'être intégrées dans les futurs documents d'urbanisme des collectivités, afin de préserver l'environnement de celle-ci.

Elle répond donc à l'objectif de la mesure 1 « Améliorer la connaissance et la prise de conscience des ressources physiques du territoire Midi – Quercy. » qui est d'accompagner, de susciter, et de favoriser toute initiative permettant de recenser, d'étudier, et d'inventorier le patrimoine environnemental du Pays Midi-Quercy.

PROPOSITION DE GRILLE MULTICRITERES POUR LA SELECTION DES PROJETS LEADER +

Comité Programmation du **26 octobre 2006 n°10**

Décision : **Accepté** **Refusé en l'état** **Refusé**

Intitulé du projet : **Inventaire numérisé du patrimoine bâti du Pays Midi Quercy Année 2007**

Maître d'ouvrage : **Maison du Patrimoine et de l'Environnement** Auteur de la fiche : **Philippe DARBOIS**

I- INSCRIPTION DU PROJET DANS LE PROGRAMME LEADER PLUS MIDI-QUERCY

1- Ce projet s'inscrit-il dans les éléments fondateurs du programme Leader + Midi-Quercy ?

Il a une valeur ajoutée environnementale/paysagère/ culturelle, il renforce la compétitivité environnementale ¹ du PMQ (0-4)	4
Il tient compte de la présence d'autres acteurs en PMQ, il est complémentaire/ en concurrence avec l'existant (0-2)	2
Le porteur de projet a contacté des organismes ou prestataires agissant dans le même domaine thématique que lui (0-2)	2
Le caractère innovant ou expérimental du projet porte sur la qualité environnementale (0-2)	2
<u>Notation pour chaque ligne de 0 à 4 ou de 0 à 2</u>	
10/10	

2- Inscription du projet dans les axes et fiches-action du programme Leader + MQ

Le projet a un effet positif sur l'une des fiche-action de ce programme (0)	2/2
Le projet a un effet positif sur 2 fiches-action de ce programme, ou remarquable ² sur l'une des fiches-action (2)	
<u>Notation de 0 à 2</u>	

3- Partenariat, mise en réseau : ce projet consolide-t-il la collaboration entre acteurs ? (déf. UNA)

Ce projet n'a pas d'ambition concernant la collaboration ou la mise en réseau d'acteurs (0)	4/4
Il y a un rapprochement entre les acteurs pour obtenir un financement (1)	
Il y a un souci de collaborer lié au partage d'un risque ou d'un problème (2)	
Il y a une collaboration fondée sur un objectif partagé (3)	
Il y a un partenariat structuré par des pratiques communes formalisées (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	

4- Innovation : ce projet est-il innovant, à caractère d'expérimental ? (définitions de l'UNA)

Il reproduit, reconduit une opération qui existe déjà en Pays Midi-Quercy (0)	3/4
Il améliore une opération existante en lui apportant un plus, ou il renforce sa valeur ajoutée (1)	
Il est nouveau en Pays Midi-Quercy mais répandue ailleurs (2)	
Il est nouveau pour le territoire et peu répandu au niveau régional ou national (3)	
Il est totalement nouveau (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	

5- Participation active : les bénéficiaires finaux et/ou public cible sont-ils impliqués dans le fonctionnement l'action projetée ? (définitions de l'UNA)

Pas de participation active, l'action est conduite de manière classique par acteurs concernés ou le GAL (0)	3/4
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués sur le diagnostic, les enjeux : association ponctuelle (1)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués dans la réflexion sur les objectifs à atteindre, les moyens à mettre en œuvre : association moyenne (2)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés à la définition et à la décision finales : assoc. longue (3)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés au pilotage et au suivi de l'action avec les mêmes responsabilités qu'un autre acteur. Il y a partage intégral de la décision et de la responsabilité (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	

6- Ce projet a-t-il un effet sur les priorités transversales de l'UE ? (définition de l'UNA)

Priorités transversales : Environnement – Egalité des chances hommes, femmes – Société de l'information – Emploi	4/4
L'opération n'a d'effet positif ou remarquable sur aucune des priorités transversales de l'UE (0)	
L'opération a un effet positif sur 1 des priorités transversales de l'UE (1)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE (2)	
L'opération a un effet positif sur au moins 2 des priorités transversales de l'UE (3)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE et positif vis-à-vis d'au moins 2 autres (4) (positif sur 4 priorités)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	

7- Ce projet présente-t-il un caractère transférable ? (critère U.E. - définitions libres)

L'action ne présente pas de caractère transférable : elle ne peut inspirer d'autres acteurs en PMQ ou ailleurs (0)	2/2
L'action et/ ou la méthode peut être reproduite en PMQ ou dans l'UE (1 ou 2)	
<u>Notation de 0 à 2</u>	

TOTAL INSCRIPTION PROGRAMME LEADER PLUS MQ

	28/30
--	--------------

Commentaires notamment sur les priorités du CP (éléments fondateurs en Midi-Quercy - mise en réseau - innovation) :

¹ **Compétitivité environnementale** : « Capacité des acteurs à mettre en valeur leur environnement en en faisant un élément clé de leur territoire, tout en assurant la préservation et le renouvellement des ressources naturelles et patrimoniales futures. ». La compétitivité environnementale est également entendue comme la capacité à apporter, par un projet, une réelle valeur ajoutée au territoire. **L'environnement** : « tout ce qui fait le cadre physique de vie des populations du territoire, et donc aussi le patrimoine naturel, bâti, culturel et paysager »

² **Effet positif** : contribution intentionnelle ou effective du projet à l'objectif souhaité. **Effet remarquable** : effet méritant d'être souligné par son importance, sa valeur d'exemplarité, son caractère innovant : concerne un nombre très limité de cas.

II- RELATION ENTRE LE PROJET ET LA CHARTE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU PAYS	
1- Effet attendu du projet sur les axes et mesures définies dans la Charte de Pays	
L'opération n'a d'effet positif sur <i>aucune des mesures</i> liées aux objectifs fixés dans cette Charte (0) L'opération a un effet positif sur l'application d' <i>1 mesure</i> liée à cette Charte (1) L'opération a un effet positif sur <i>2 mesures</i> de cette Charte, ou un <i>effet remarquable</i> sur 1 mesure au moins (2) <u>Notation de 0 à 2</u>	2/2
<ul style="list-style-type: none"> ● <i>Axes majeurs concernés</i> : <input checked="" type="checkbox"/> Ancrer le territoire de projet dans son environnement - <input checked="" type="checkbox"/> Equilibrer la démographie, favoriser cohésion sociale - <input type="checkbox"/> Promouvoir un développement économique durable ● <i>Mesures concernées</i> : 1-4 	
2- Articulation avec les chartes thématiques et programme du Pays (Paysage, Energie, Culture, Habitat...)	
L'opération est inscrite dans le Contrat de Pays Midi-Quercy (1) L'opération ne s'inscrit dans aucune des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (0) L'opération s'inscrit dans l'1 des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (2). Lequel : Paysage, Culture <u>Notation de 0 à 3</u>	3/3
3- Localisation du projet	
L'opération se localise dans une seule Commune (0) L'opération se localise à échelle d'une Communauté de Communes (1) L'opération se localise à échelle de plusieurs Communautés de Communes ou du Pays Midi-Quercy (2) <u>Notation de 0 à 2</u>	2/2
4- Impact territorial attendu du projet : bénéficiaires	
L'opération aura un impact (= bénéficiera à un public localisé) à échelle infra-communale ou communale (0) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de quelques Communes (1) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de toute une Communauté de Communes (2) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle du Pays Midi-Quercy et/ou au-delà (3) <u>Notation de 0 à 3</u>	3/3
TOTAL INSCRIPTION CHARTE DE DEV. DURABLE PAYS	
	10/10
III- FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE	
<ul style="list-style-type: none"> •Le porteur de projet a pris soin de contacter ses partenaires financiers sur la faisabilité des financements demandés et présente donc un plan de financement réaliste au regard aux diverses lignes d'intervention (0-2) •Le porteur de projet a bien cerné l'engagement financier qui sera le sien à horizon n+1, n+2, n+3 (0-2) •L'autofinancement du porteur de projet est suffisant (0-2) •Le porteur de projet a envisagé la façon dont pourrait évoluer son projet dans l'avenir (structuration et pérennisation de l'action, évolution des besoins, évolutions des moyens humains) (0-2) •Le porteur de projet dispose des compétences techniques nécessaires ou s'est entouré de personnes qui en disposent (0-2) <u>Notation de 0 à 2 pour chaque ligne</u>	2 2 0 2 2
TOTAL FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE	
	8/10
IV- SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION	
<ul style="list-style-type: none"> •La collaboration du porteur de projet avec le gestionnaire administratif du programme est satisfaisante (0-2) •Un ou plusieurs avis favorables de services (Etat, chambres consulaires..) ont été émis sur ce projet (0-3) •Le porteur de projet a rédigé un court état des lieux avant réalisation de l'opération, sur la base de critères clairs (0-2) •Le porteur de projet a précisé des indicateurs de réalisation et de résultat pour évaluer son action (0-3) <u>Notation de 0 à 2 ou de 0 à 3 pour chaque ligne</u>	2 3 2 3
TOTAL SUIVI ET EVALUATION	
	10/10
TOTAL FINAL	
	56/60
<i>Commentaires :</i>	

LEADER + PAYS MIDI-QUERCY

Fiche projet 2006

OPERATION N° 68

MESURE N° 1

PRESAGE N° 22218

9. LIBELLE DE L'OPERATION :

Développement des activités et animation du centre de ressources pour l'environnement, le patrimoine et le développement durable du Pays Midi-Quercy 2007 (CPIE MQ)

10. LOCALISATION DE L'OPERATION : Pays Midi-Quercy

11. ECHEANCIER DE REALISATION DE L'OPERATION : Année 2007

Calendrier de réalisation :

1. Information, formation et sensibilisation à l'Environnement, au Patrimoine et au Développement Durable :

- 1 - Cycles de manifestations thématiques : *printemps et automne 2007*
- 2 - Ateliers pédagogiques CLSH et animation du « Réseau Grandir Autrement » en Midi-Quercy : *mercredi et vacances scolaires de l'année 2007*
- 3 - Balades du Patrimoine de Pays : *printemps et automne 2007*
- 4 - Animation et développement du centre de ressource documentaire : *année 2007*

2. Etude :

Réalisation de l'inventaire numérisé des arbres rois et alignements d'arbres sur le Pays Midi-Quercy : *avril à août 2007*

12. MAITRE D'OUVRAGE - BENEFICIAIRE :

Association « Al País de Bonéta » - Maison du Patrimoine et de l'Environnement CPIE Midi Quercy
Lac de Labarthe 82 160 CAYLUS

13. PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :

	COÛT TOTAL	Leader+	Etat	Département	Région	Mairie de Caylus	Autofinan.
Coût éligible Leader+	99 351 €TTC	36 328€ (36.56 %)**	4 000€* (4.02 %)	26 424 €* (26.59 %)	26 424 €* (26.59 %)	3 874 € (3.89 %)	2 301 € (2.31 %)
<i>Coût total avec bénévolat</i>	<i>121 112 €TTC</i>	<i>36 328 €</i>	<i>4 000 €</i>	<i>26 424 €</i>	<i>26 424 €</i>	<i>3 874 €</i>	<i>24 061 €</i>

*inscrit au Contrat de Pays MQ (4^{ème} prog)

***Contre 38.04 % pour l'année 2006

14. DEPENSES ELIGIBLES (TTC – détailler les postes des dépenses éligibles):

Ingénierie : 7 800 €(prestations de service et honoraires) et 10 200 €(communication et réception)

Fonctionnement : 74 177 € Frais de structure : 11 033 € Frais de déplacements : 7 826 €

Personnel : 51 268 €un coordinateur temps partiel, un chargé d'étude environnement temps partiel, un directeur temps partiel, une secrétaire documentaliste temps partiel, une secrétaire comptable temps partiel

Locaux : 3 874 €(mis à disposition)

Investissement : 7 350 €(Matériel et petit équipement)

Fond propre : 2 300 €

Bénévolat : 21 761 €(non éligible à leader+)

D'où un montant de **dépenses éligibles Leader+** de 99 351 €(au lieu de 121 112 €pour le CR, CG et l'état)

15. DESCRIPTIF DE L'OPERATION

- **CONTENU DU PROJET :** (Présenter : les actions prévues, les moyens mobilisés nécessaires à la mise en œuvre de l'opération : personnel, concours techniques externes, études,...)

Le programme d'actions présenté concerne la période allant du 1er janvier 2007 au 31 décembre 2007 et repose sur 2 grands axes :

- **Information, formation et sensibilisation à l'environnement, au patrimoine et au développement durable :**

- **Deux cycles de manifestations thématiques** : Chaque cycle s'organise sur une semaine et comportera un séminaire de formation à l'attention des professionnels, des conférences, une exposition, des stands, des forums de discussion. Les thèmes proposés sont en lien avec le travail engagé par le Pays Midi-Quercy sur la charte paysagère notamment (non restrictif) ou encore le diagnostic territorial sur l'énergie. Après avoir traité en 2006, le thème des haies champêtres et de la pierre sèche, les deux nouvelles thématiques pourraient concerner :
 - L'énergie et l'habitat,
 - Le Tourisme Durable.

Ces manifestations se dérouleront au printemps (dans le cadre de la semaine du développement durable et des journées nature de Midi Pyrénées) et à l'automne 2007.

- **Ateliers pédagogiques CLSH (Centre de Loisirs Sans Hébergement)** : 10 demi-journées d'animations pédagogiques de sensibilisation et de découverte de l'environnement seront mises en place, auprès des enfants des CLSH du Pays Midi-Quercy. Cette action favorisée par la mutualisation d'outils et la mise en réseau d'acteurs de l'éducation à l'environnement de Midi-Pyrénées, elle participe à l'**animation du réseau « Grandir autrement Midi-Quercy »** créé en 2004-2005. Cette animation fait suite à l'action formation développement « Pour une charte écostructure dans les centres de loisirs du Pays Midi-Quercy » et la formation 2005-2006 « Accompagnement à l'adoption de la charte du Réseau ».
- **Les « Balades du Patrimoine de Pays »** : Réalisation de balades découverte du patrimoine rural naturel et bâti de Midi-Quercy. Ces balades seront proposées à la population du Pays pour lui permettre de découvrir ou redécouvrir la richesse de notre patrimoine et en être les ambassadeurs (des balades similaires seront proposées pendant la période estivale aux touristes à titre onéreux par l'intermédiaire de structures d'hébergement). Ces balades auront lieu pendant la période printemps et automne 2007, et seront réalisées par un animateur spécialisé. Cette phase fait suite à la rédaction en 2006 de la méthodologie de mise en oeuvre de ces balades qui s'appuie sur la « méthodologie de création de sentiers du patrimoine » du Comité Régional du Tourisme Midi-Pyrénées.
- **Animation et développement du centre de ressources documentaires** : Conseil en environnement aux collectivités, mise en relation avec les structures ressources, mise en place d'un système de veille environnementale, assistance à la recherche documentaire, enrichissement du fonds documentaire, prêt de documents, actualisation du site Internet du centre de ressources.

- **Etude :**

Inventaire numérisé du patrimoine arboré du Pays Midi-Quercy : Après avoir travaillé en 2006 sur la méthodologie de mise en oeuvre d'un inventaire des arbres rois et alignements d'arbres, la Maison du Patrimoine et de l'Environnement CPIE Midi-Quercy propose de réaliser sur l'ensemble des 48 communes du Pays Midi-Quercy « l'inventaire numérisé du patrimoine arboré remarquable », véritable outil de gestion du paysage et de protection de la biodiversité et du patrimoine au service des collectivités.

Afin d'impliquer les acteurs locaux dans la démarche d'inventaire du patrimoine arboré du Pays Midi-Quercy, la Maison du Patrimoine propose d'organiser un grand concours photo des arbres remarquables et alignements d'arbres qui permettra aux habitants, collectivités, écoles, centres de loisirs et maisons de retraite de participer activement à la localisation et au référencement d'une partie du patrimoine arboré du Pays.

▪ **OBJECTIFS** : (Présenter : le contexte local de mise en oeuvre, les effets attendus,...)

- Informer et sensibiliser les jeunes en centres de loisirs, les habitants du Pays Quercy et les professionnels, à la préservation de l'environnement, du patrimoine et aux problématiques de développement durable,
- Développer des activités de sensibilisation et d'éducation à l'environnement, au patrimoine et au développement durable de la population du territoire,
- Faire découvrir ou redécouvrir à la population du Pays, la richesse de notre patrimoine naturel et bâti, afin qu'ils en deviennent les ambassadeurs,
- Mettre à disposition des habitants des informations environnementales actualisées,
- Favoriser la mutualisation d'outils pédagogiques,
- Participer à la mise en réseau d'acteurs concernés par l'éducation à l'environnement et au développement durable

▪ **CARACTERE DURABLE ET TRANSFERABLE :**

L'ensemble de ces actions doit permettre aux habitants du Pays Midi Quercy et en particulier aux enfants et aux jeunes, de devenir les acteurs, voir les initiateurs d'actions pour la préservation des richesses environnementales et patrimoniales du Pays Midi-Quercy.

▪ **PARTENAIRES :**

Conseil Régional Midi Pyrénées, Conseil Général 82, DIREN, Education Nationale, CPIE des Pays Tarnais, CAUE 82, associations environnementales et patrimoniales du Pays....

16. JUSTIFICATION DE L'OPERATION PAR RAPPORT A LA STRATEGIE LEADER+

Elle répond à l'objectif de la mesure 1 « Améliorer la connaissance et la prise de conscience des ressources physiques du territoire Midi – Quercy. » qui est d'accompagner, de susciter, et de favoriser toute initiative permettant de recenser, d'étudier, et d'inventorier le patrimoine environnemental du Pays Midi-Quercy.

PROPOSITION DE GRILLE MULTICRITERES POUR LA SELECTION DES PROJETS LEADER +

Comité Programmation du : **26 octobre 2006 N°10**

Décision : **Accepté** **Refusé en l'état** **Refusé**

Intitulé du projet : **Développement des activités et animation du centre de ressources pour l'environnement, le patrimoine et le développement durable du Pays Midi-Quercy 2007**

Maître d'ouvrage : **Association « AI Pais de Boneta »**

Auteur de la fiche : **Philippe DARBOIS**

I- INSCRIPTION DU PROJET DANS LE PROGRAMME LEADER PLUS MIDI-QUERCY	
1- Ce projet s'inscrit-il dans les éléments fondateurs du programme Leader + Midi-Quercy ?	
Il a une valeur ajoutée environnementale/paysagère/ culturelle, il renforce la <u>compétitivité</u> environnementale ³ du PMQ (0-4)	4
Il tient compte de la présence d'autres acteurs en PMQ, il est complémentaire/ en concurrence avec l'existant (0-2)	2
Le porteur de projet a contacté des organismes ou prestataires agissant dans le même domaine thématique que lui (0-2)	2
Le caractère <u>innovant</u> ou <u>expérimental</u> du projet porte sur la <u>qualité</u> <u>environnementale</u> (0-2)	2
<u>Notation pour chaque ligne de 0 à 4 ou de 0 à 2</u>	10/10
2- Inscription du projet dans les axes et fiches-action du programme Leader + MQ	
Le projet a un effet positif sur l'1 des fiche-action de ce programme (0)	
Le projet a un effet positif sur 2 fiches-action de ce programme, ou <i>remarquable</i> ⁴ sur l'1 des fiches-action (2)	2/2
<u>Notation de 0 à 2</u>	
3- Partenariat, mise en réseau : ce projet consolide-t-il la collaboration entre acteurs ? (déf. UNA)	
Ce projet n'a pas d'ambition concernant la collaboration ou la mise en réseau d'acteurs (0)	
Il y a un rapprochement entre les acteurs pour obtenir un financement (1)	
Il y a un souci de collaborer lié au partage d'un risque ou d'un problème (2)	
Il y a une collaboration fondée sur un objectif partagé (3)	
Il y a un partenariat structuré par des pratiques communes formalisées (4)	3/4
<u>Notation de 0 à 4</u>	
4- Innovation : ce projet est-il innovant, à caractère d'expérimental ? (définitions de l'UNA)	
Il reproduit, reconduit une opération qui existe déjà en Pays Midi-Quercy (0)	
Il améliore une opération existante en lui apportant un plus, ou il renforce sa valeur ajoutée (1)	
Il est nouveau en Pays Midi-Quercy mais répandue ailleurs (2)	
Il est nouveau pour le territoire et peu répandu au niveau régional ou national (3)	
Il est totalement nouveau (4)	2/4
<u>Notation de 0 à 4</u>	
5- Participation active : les bénéficiaires finaux et/ou public cible sont-ils impliqués dans le fonctionnement l'action projetée ? (définitions de l'UNA)	
Pas de participation active, l'action est conduite de manière classique par acteurs concernés ou le GAL (0)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués sur le diagnostic, les enjeux : association ponctuelle (1)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués dans la réflexion sur les objectifs à atteindre, les moyens à mettre en œuvre : association moyenne (2)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés à la définition et à la décision finales : assoc. longue (3)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés au pilotage et au suivi de l'action avec les mêmes responsabilités qu'un autre acteur. Il y a un partage intégral de la décision et de la responsabilité (4)	2/4
<u>Notation de 0 à 4</u>	
6- Ce projet a-t-il un effet sur les priorités transversales de l'UE ? (définition de l'UNA)	
Priorités transversales : Environnement – Egalité des chances hommes, femmes – Société de l'information – Emploi	
L'opération n'a d'effet positif ou remarquable sur aucune des priorités transversales de l'UE (0)	
L'opération a un effet positif sur 1 des priorités transversales de l'UE (1)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE (2)	
L'opération a un effet positif sur au moins 2 des priorités transversales de l'UE (3)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE et positif vis-à-vis d'au moins 2 autres (4) (2 priorités positives – 1 remarquable)	4/4
<u>Notation de 0 à 4</u>	
7- Ce projet présente-t-il un caractère transférable ? (critère U.E. - définitions libres)	
L'action ne présente pas de caractère transférable : elle ne peut inspirer d'autres acteurs en PMQ ou ailleurs (0)	
L'action et/ ou la méthode peut être reproduite en PMQ ou dans l'UE (1 ou 2)	2/2
<u>Notation de 0 à 2</u>	
TOTAL INSCRIPTION PROGRAMME LEADER PLUS MQ	25/30

³ **Compétitivité environnementale** : « Capacité des acteurs à mettre en valeur leur environnement en en faisant un élément clé de leur territoire, tout en assurant la préservation et le renouvellement des ressources naturelles et patrimoniales futures. ». La compétitivité environnementale est également entendue comme la capacité à apporter, par un projet, une réelle valeur ajoutée au territoire. **L'environnement** : « tout ce qui fait le cadre physique de vie des populations du territoire, et donc aussi le patrimoine naturel, bâti, culturel et paysager »

⁴ **Effet positif** : contribution intentionnelle ou effective du projet à l'objectif souhaité. **Effet remarquable** : effet méritant d'être souligné par son importance, sa valeur d'exemplarité, son caractère innovant : concerne un nombre très limité de cas.

Commentaires notamment sur les priorités du CP (éléments fondateurs en Midi-Quercy - mise en réseau - innovation) :	
II- RELATION ENTRE LE PROJET ET LA CHARTE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU PAYS	
1- Effet attendu du projet sur les axes et mesures définies dans la Charte de Pays	
L'opération n'a d'effet positif sur aucune des mesures liées aux objectifs fixés dans cette Charte (0) L'opération a un effet positif sur l'application d'1 mesure liée à cette Charte (1) L'opération a un effet positif sur 2 mesures de cette Charte, ou un effet remarquable sur 1 mesure au moins (2) <u>Notation de 0 à 2</u>	2/2
● Axes majeurs concernés : <input checked="" type="checkbox"/> Ancrer le territoire de projet dans son environnement - <input type="checkbox"/> Equilibrer la démographie, favoriser cohésion sociale - <input checked="" type="checkbox"/> Promouvoir un développement économique durable ● Mesures concernées : 1	
2- Articulation avec les chartes thématiques et programme du Pays (Paysage, Energie, Culture, Habitat...)	
L'opération est inscrite dans le Contrat de Pays Midi-Quercy (1) L'opération ne s'inscrit dans aucune des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (0) L'opération s'inscrit dans l'1 des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (2). Lequel : Paysage-énergie <u>Notation de 0 à 3</u>	3/3
3- Localisation du projet	
L'opération se localise dans une seule Commune (0) L'opération se localise à échelle d'une Communauté de Communes (1) L'opération se localise à échelle de plusieurs Communautés de Communes ou du Pays Midi-Quercy (2) <u>Notation de 0 à 2</u>	2/2
4- Impact territorial attendu du projet : bénéficiaires	
L'opération aura un impact (= bénéficiera à un public localisé) à échelle infra-communale ou communale (0) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de quelques Communes (1) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de toute une Communauté de Communes (2) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle du Pays Midi-Quercy et/ou au-delà (3) <u>Notation de 0 à 3</u>	3/3
TOTAL INSCRIPTION CHARTE DE DEV. DURABLE PAYS	
	10/10
III- FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE	
●Le porteur de projet a pris soin de contacter ses partenaires financiers sur la faisabilité des financements demandés et présente donc un plan de financement réaliste au regard aux diverses lignes d'intervention (0-2)	2
●Le porteur de projet a bien cerné l'engagement financier qui sera le sien à horizon n+1, n+2, n+3 (0-2)	2
●L'autofinancement du porteur de projet est suffisant (0-2)	0
●Le porteur de projet a envisagé la façon dont pourrait évoluer son projet dans l'avenir (structuration et pérennisation de l'action, évolution des besoins, évolutions des moyens humains) (0-2)	2
●Le porteur de projet dispose des compétences techniques nécessaires ou s'est entouré de personnes qui en disposent (0-2) <u>Notation de 0 à 2 pour chaque ligne</u>	2
TOTAL FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE	
	8/10
IV- SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION	
●La collaboration du porteur de projet avec le gestionnaire administratif du programme est satisfaisante (0-2)	2
●Un ou plusieurs avis favorables de services (Etat, chambres consulaires..) ont été émis sur ce projet (0-3)	3
●Le porteur de projet a rédigé un court état des lieux avant réalisation de l'opération, sur la base de critères clairs (0-2)	2
●Le porteur de projet a précisé des indicateurs de réalisation et de résultat pour évaluer son action (0-3) <u>Notation de 0 à 2 ou de 0 à 3 pour chaque ligne</u>	2
TOTAL SUIVI ET EVALUATION	
	9/10
TOTAL FINAL	
	52/60
Commentaires :	

LEADER + PAYS MIDI-QUERCY

Fiche projet 2006

OPERATION N° 69

MESURE N° 2

PRESAGE N° 22337

17. LIBELLE DE L'OPERATION :

Habitat groupé de qualité environnementale et paysagère : hameaux et quartiers durables de Midi-Quercy.

18. LOCALISATION DE L'OPERATION : Territoire du Pays Midi-Quercy

19. ECHEANCIER DE REALISATION DE L'OPERATION : Année 2007

20. MAITRE D'OUVRAGE - BENEFICIAIRE : Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy

21. PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :

COUT TOTAL	Leader+	Etat	Département	Région	Autre à préciser.	Autofinancement
34 420 €TTC	17 210 € (50 %)		5 163 € (15 %)*	5 163 € (15 %)*		6 884 € (20 %)

*inscrit au Contrat de Pays MQ (4^{ème} prog)

22. DEPENSES ELIGIBLES (préciser HT ou TTC – détailler les postes des dépenses éligibles):

Ingénierie : 19 050 €

Fonctionnement : 11 370 €(dont 1/5 temps plein)

Investissement : 4 000 €

Total : 34 420 €

23. DESCRIPTIF DE L'OPERATION

▪ **PRESENTATION SYNTHETIQUE**

Valorisation des connaissances, outils et méthodes en matière de développement d'extensions urbaines, nouveaux quartiers et hameaux, à partir d'expériences locales. Valorisation du projet-pilote éco-hameau. Mise en commun des expériences en éco-construction et nouvelles formes d'habitat groupé en milieu rural. Participer à l'émergence et la mise en réseau de professionnels capables de mettre en œuvre ces nouvelles pratiques (bureaux d'études, artisans, maîtres d'œuvre, fournisseurs de matériaux, services techniques municipaux, services instructeurs d'urbanisme...). Permettre l'accès des particuliers à une information adaptée au contexte du territoire.

▪ **CONTENU DU PROJET** : (Présenter : les actions prévues, les moyens mobilisés nécessaires à la mise en œuvre de l'opération : personnel, concours techniques externes, études,...)

- Recenser les expériences innovantes en matière d'habitat groupé et d'éco-construction.
- Accompagner un certain nombre de projets d'habitat groupé dans leur prise en compte de critères environnementaux et paysagers.
- Mettre en place et animer le label « hameaux et quartiers de Midi-Quercy » et son cahier des charges.
- A partir de l'expérience acquise dans les projets accompagnés, rendre accessibles aux particuliers et aux élus du territoire les principes, méthodes et outils par différents moyens en fonction des publics : plaquette pour les élus, site Internet pour les particuliers, guide pour les particuliers achetant un lot dans un développement labellisé.

Valorisation du projet-pilote éco-hameau Animation du GLAS (Groupe Local d'Animation et de Soutien) Présentation du projet aux communes, communauté. de communes du territoire	3 750 €	Ingénierie
Recensement des expériences locales en habitat groupé exemplaire, éco-construction et utilisation de matériaux locaux, répertoire des fournisseurs, artisans, auto-construc-teurs et maîtres d'œuvre, répertoire des formations.	1 250 €	Fonctionnement
Diffusion des connaissances, outils, méthodes :		
Plaquette infos/témoignages destinée aux élus et techniciens :–conception et impression	3 050 €	Ingénierie
Adaptation du site Internet du Pays.	1 000 €	Ingénierie
Organisation chantiers collectifs démonstratifs (ex. ossature bois remplissage chanvre, paille, torchis ; terre crue ; pierre ; architecture bioclimatique)	3 000 €	Ingénierie
Films témoignages - éco-hameau - capsules références locales en éco et/ou auto construction à mettre sur le site Internet	8 250 €	Ingénierie
Conception et fabrication d'une exposition	4 000 €	Investissement
Accompagnement de projets d'habitat groupé exemplaires :		
Guide des bonnes pratiques « Bâtir sa maison en Midi-Quercy » Reproduction couleur Adaptation du guide à chaque projet – 5 projets par an	2 620 €	Fonctionnement
Accompagnement du maître d'ouvrage communal ou de la commune dans ses exigences vis-à-vis d'un développement privé. Animation équipe projet – 3 projets par an	3 750 €	Fonctionnement
Coordination	3 750 €	Fonctionnement
Total	34 420 €	

- **OBJECTIFS** : (Présenter : le contexte local de mise en œuvre, les effets attendus,...)

Le territoire connaît un développement rapide de la construction résidentielle depuis la fin des années 90. La population augmente même dans les secteurs les plus éloignés des centres urbains. Cette croissance se fait essentiellement par des constructions individuelles isolées ou dans des lotissements. Elle entraîne une forte consommation de foncier et peut localement compromettre les qualités paysagères et environnementales du territoire. Cependant, la dynamique engendrée par la mise en place d'une charte paysagère de pays va dans le sens d'une meilleure planification de ce développement. Des habitudes de travail en concertation se sont développées, notamment avec les services instructeurs. Les projets de lotissements importants font désormais l'objet d'un bon suivi paysager. On constate maintenant que les élus sont de plus en plus demandeurs de solutions permettant non seulement de respecter la charte paysagère mais aussi d'économiser le foncier, l'eau et l'énergie. Si on ajoute à cela une forte demande des particuliers en matière d'éco-construction, d'économies d'énergie, de choix de matériaux locaux ou/et identitaires (pierre, terre, bois), **il est nécessaire de porter à la connaissance des élus et des particuliers les éléments transférables des expériences en cours, ainsi que de se doter d'outils adaptés pour accompagner les porteurs de projets l'habitat groupé de qualité environnementale et paysagère.**

- **PUBLIC-CIBLE ET/OU BENEFICIAIRES FINAUX :**

- Elus porteurs de projets de développements résidentiels ou désireux de proposer un cahier des charges environnemental et paysager à des développeurs privés d'habitat groupé.
- Particuliers engagés dans une réflexion sur leur projet de construction de maison individuelle.
- Particuliers engagés dans la construction d'une habitation dans un projet labellisé « hameaux et quartiers de Midi-Quercy »

24. JUSTIFICATION DE L'OPERATION PAR RAPPORT A LA STRATEGIE LEADER+

Le projet « Habitat regroupé de qualité environnementale et paysagère : hameaux et quartiers durables du Midi-Quercy » vise à expé-rimenter de nouvelles pratiques :

- **d'urbanisme**, en proposant des alternatives au lotissement standard, plus économes en foncier, eau et énergie.
- **de construction d'habitations**, en favorisant l'utilisation de matériaux locaux ou/et identitaires (terre, pierre, bois), et/ou sains.

Il répond donc à l'objectif de la fiche action n°2 "Favoriser la transformation, l'adaptation des ressources physiques aux enjeux d'une qualité environnementale" qui est notamment d'expé-rimenter de nouvelles pratiques environnementales.

Ces nouvelles formes d'habitat et de construction amélioreront la compétitivité environnementale du territoire.

PROPOSITION DE GRILLE MULTICRITERES POUR LA SELECTION DES PROJETS LEADER +

Comité Programmation du **26 octobre 2006 n°10**

Décision : **Accepté** **Refusé en l'état** **Refusé**

Intitulé du projet : **Habitat groupé de qualité environnementale et paysagère en Midi-Quercy**

Maître d'ouvrage : **Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy**

Auteur de la fiche : **Philippe DARBOIS**

I- INSCRIPTION DU PROJET DANS LE PROGRAMME LEADER PLUS MIDI-QUERCY	
1- Ce projet s'inscrit-il dans les éléments fondateurs du programme Leader + Midi-Quercy ?	
Il a une valeur ajoutée environnementale/paysagère/ culturelle, il renforce la compétitivité environnementale ⁵ du PMQ (0-4)	4
Il tient compte de la présence d'autres acteurs en PMQ, il est complémentaire/ en concurrence avec l'existant (0-2)	2
Le porteur de projet a contacté des organismes ou prestataires agissant dans le même domaine thématique que lui (0-2)	2
Le caractère <u>innovant ou expérimental</u> du projet porte sur la <u>qualité environnementale</u> (0-2)	2
<u>Notation pour chaque ligne de 0 à 4 ou de 0 à 2</u>	
10/10	
2- Inscription du projet dans les axes et fiches-action du programme Leader + MQ	
Le projet a un effet positif sur l'une des fiche-action de ce programme (0)	2/2
Le projet a un effet positif sur 2 fiches-action de ce programme, ou <i>remarquable</i> ⁶ sur l'une des fiches-action (2)	
<u>Notation de 0 à 2</u>	
3- Partenariat, mise en réseau : ce projet consolide-t-il la collaboration entre acteurs ? (déf. UNA)	
Ce projet n'a pas d'ambition concernant la collaboration ou la mise en réseau d'acteurs (0)	3/4
Il y a un rapprochement entre les acteurs pour obtenir un financement (1)	
Il y a un souci de collaborer lié au partage d'un risque ou d'un problème (2)	
Il y a une collaboration fondée sur un objectif partagé (3)	
Il y a un partenariat structuré par des pratiques communes formalisées (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
4- Innovation : ce projet est-il innovant, à caractère d'expérimental ? (définitions de l'UNA)	
Il reproduit, reconduit une opération qui existe déjà en Pays Midi-Quercy (0)	3/4
Il améliore une opération existante en lui apportant un plus, ou il renforce sa valeur ajoutée (1)	
Il est nouveau en Pays Midi-Quercy mais répandue ailleurs (2)	
Il est nouveau pour le territoire et peu répandu au niveau régional ou national (3)	
Il est totalement nouveau (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
5- Participation active : les bénéficiaires finaux et/ou public cible sont-ils impliqués dans le fonctionnement l'action projetée ? (définitions de l'UNA)	
Pas de participation active, l'action est conduite de manière classique par acteurs concernés ou le GAL (0)	3/4
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués sur le diagnostic, les enjeux : association ponctuelle (1)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués dans la réflexion sur les objectifs à atteindre, les moyens à mettre en œuvre : association moyenne (2)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés à la définition et à la décision finales : assoc. longue (3)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés au pilotage et au suivi de l'action avec les mêmes responsabilités qu'un autre acteur. Il y a partage intégral de la décision et de la responsabilité (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
6- Ce projet a-t-il un effet sur les priorités transversales de l'UE ? (définition de l'UNA)	
Priorités transversales : Environnement – Egalité des chances hommes, femmes – Société de l'information – Emploi	
L'opération n'a d'effet positif ou remarquable sur aucune des priorités transversales de l'UE (0)	2/4
L'opération a un effet positif sur 1 des priorités transversales de l'UE (1)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE (2) x	
L'opération a un effet positif sur au moins 2 des priorités transversales de l'UE (3)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE et positif vis-à-vis d'au moins 2 autres (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
7- Ce projet présente-t-il un caractère transférable ? (critère U.E. - définitions libres)	
L'action ne présente pas de caractère transférable : elle ne peut inspirer d'autres acteurs en PMQ ou ailleurs (0)	2/2
L'action et/ ou la méthode peut être reproduite en PMQ ou dans l'UE (1 ou 2)	
<u>Notation de 0 à 2</u>	
TOTAL INSCRIPTION PROGRAMME LEADER PLUS MQ	
25/30	
Commentaires notamment sur les priorités du CP (éléments fondateurs en Midi-Quercy - mise en réseau - innovation) :	

⁵ **Compétitivité environnementale** : « Capacité des acteurs à mettre en valeur leur environnement en en faisant un élément clé de leur territoire, tout en assurant la préservation et le renouvellement des ressources naturelles et patrimoniales futures. ». La compétitivité environnementale est également entendue comme la capacité à apporter, par un projet, une réelle valeur ajoutée au territoire. **L'environnement** : « tout ce qui fait le cadre physique de vie des populations du territoire, et donc aussi le patrimoine naturel, bâti, culturel et paysager »

⁶ **Effet positif** : contribution intentionnelle ou effective du projet à l'objectif souhaité. **Effet remarquable** : effet méritant d'être souligné par son importance, sa valeur d'exemplarité, son caractère innovant : concerne un nombre très limité de cas.

II- RELATION ENTRE LE PROJET ET LA CHARTE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU PAYS	
1- Effet attendu du projet sur les axes et mesures définies dans la Charte de Pays	
L'opération n'a d'effet positif sur <i>aucune des mesures</i> liées aux objectifs fixés dans cette Charte (0) L'opération a un effet positif sur l'application d' <i>1 mesure</i> liée à cette Charte (1) L'opération a un effet positif sur <i>2 mesures</i> de cette Charte, ou un <i>effet remarquable</i> sur 1 mesure au moins (2) <u>Notation de 0 à 2</u>	2/2
<ul style="list-style-type: none"> ● <i>Axes majeurs concernés</i> : <input checked="" type="checkbox"/> Ancrer le territoire de projet dans son environnement - <input checked="" type="checkbox"/> Equilibrer la démographie, favoriser cohésion sociale - <input type="checkbox"/> Promouvoir un développement économique durable ● <i>Mesures concernées</i> : 1-3 	
2- Articulation avec les chartes thématiques et programme du Pays (Paysage, Energie, Culture, Habitat...)	
L'opération est inscrite dans le Contrat de Pays Midi-Quercy (1) L'opération ne s'inscrit dans aucune des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (0) L'opération s'inscrit dans l'1 des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (2). Lequel : Energie, Habitat, Paysage <u>Notation de 0 à 3</u>	3/3
3- Localisation du projet	
L'opération se localise dans une seule Commune (0) L'opération se localise à échelle d'une Communauté de Communes (1) L'opération se localise à échelle de plusieurs Communautés de Communes ou du Pays Midi-Quercy (2) <u>Notation de 0 à 2</u>	2/2
4- Impact territorial attendu du projet : bénéficiaires	
L'opération aura un impact (= bénéficiera à un public localisé) à échelle infra-communale ou communale (0) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de quelques Communes (1) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de toute une Communauté de Communes (2) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle du Pays Midi-Quercy et/ou au-delà (3) <u>Notation de 0 à 3</u>	3/3
TOTAL INSCRIPTION CHARTE DE DEV. DURABLE PAYS	
	10/10
III- FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE	
<ul style="list-style-type: none"> •Le porteur de projet a pris soin de contacter ses partenaires financiers sur la faisabilité des financements demandés et présente donc un plan de financement réaliste au regard aux diverses lignes d'intervention (0-2) •Le porteur de projet a bien cerné l'engagement financier qui sera le sien à horizon n+1, n+2, n+3 (0-2) •L'autofinancement du porteur de projet est suffisant (0-2) •Le porteur de projet a envisagé la façon dont pourrait évoluer son projet dans l'avenir (structuration et pérennisation de l'action, évolution des besoins, évolutions des moyens humains) (0-2) •Le porteur de projet dispose des compétences techniques nécessaires ou s'est entouré de personnes qui en disposent (0-2) <u>Notation de 0 à 2 pour chaque ligne</u>	1 1 2 1 2
TOTAL FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE	
	7/10
IV- SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION	
<ul style="list-style-type: none"> •La collaboration du porteur de projet avec le gestionnaire administratif du programme est satisfaisante (0-2) •Un ou plusieurs avis favorables de services (Etat, chambres consulaires..) ont été émis sur ce projet (0-3) •Le porteur de projet a rédigé un court état des lieux avant réalisation de l'opération, sur la base de critères clairs (0-2) •Le porteur de projet a précisé des indicateurs de réalisation et de résultat pour évaluer son action (0-3) <u>Notation de 0 à 2 ou de 0 à 3 pour chaque ligne</u>	2 2 2 2
TOTAL SUIVI ET EVALUATION	
	8/10
TOTAL FINAL	
	50/60
<i>Commentaires :</i>	

LEADER + PAYS MIDI-QUERCY

Fiche projet 2006

OPERATION N° 70

MESURE N° 3

PRESAGE N° 22289

25. LIBELLE DE L'OPERATION :

Aménagement de la salle d'apparat du château de Bruniquel en salle de concerts et de rencontre (étude préalable).

26. LOCALISATION DE L'OPERATION : Bruniquel

27. ECHEANCIER DE REALISATION DE L'OPERATION : début étude : décembre 2006, durée 7 mois.

28. MAITRE D'OUVRAGE - BENEFICIAIRE : Communauté de Communes « Terrasses et Vallée de l'Aveyron »

29. PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL : TTC

COUT TOTAL	Leader +	-	Autofinanc.
14 000 €TTC	7 000 € (50 %)		7 000 € (50 %)

30. DEPENSES ELIGIBLES (TTC – détailler les postes des dépenses éligibles):

Coût intégral de l'étude pour son montant TTC, dans la mesure où la récupération par le FCTVA sera conditionnée à la phase opérationnelle du projet (phase travaux).

31. DESCRIPTIF DE L'OPERATION

PRESENTATION SYNTHETIQUE

Etude préalable ayant pour objet d'accompagner le maître d'ouvrage dans la réalisation du projet en définissant les modalités de restauration de la salle à partir des traces des vestiges, en intégrant la mise en lumière et en sécurité des lieux (y compris accès).

CONTENU DU PROJET :

Rappel historique – description de l'ouvrage- définition du projet et des travaux à prévoir – description et estimation sommaires des travaux

OBJECTIFS :

Création d'un lieu d'expression culturelle sur le territoire communautaire.
Sensibiliser les publics à la richesse du patrimoine local en organisant des moments de rencontre et d'échange en son sein (concerts de musique, théâtre, contes...) tout au long de l'année.

PUBLIC-CIBLE ET/OU BENEFICIAIRES FINAUX :

Public direct : cible large avec les habitants du territoire et touristes, compte tenu de la très forte fréquentation du site.
Public indirect : acteurs culturels

32. JUSTIFICATION DE L'OPERATION PAR RAPPORT A LA STRATEGIE LEADER+

Cette opération permet de favoriser la mise en réseau des acteurs culturels, en aménageant un lieu d'expression dédié, dans un patrimoine bâti remarquable.

Elle répond donc à l'objectif de la mesure 3 «Mutualiser, mettre en réseau les acteurs, faire émerger de nouveaux acteurs ».

PROPOSITION DE GRILLE MULTICRITERES POUR LA SELECTION DES PROJETS LEADER +

Comité Programmation du **26 octobre 2006 n°10**

Décision : **Accepté** **Refusé en l'état** **Refusé**

Intitulé du projet : **Aménagement de la salle d'apparat du château de Bruniquel en salle de concerts et de rencontre (étude préalable)**

Maître d'ouvrage : **Communauté de Communes « Terrasses et Vallée de l'Aveyron** Auteur de la fiche : **Philippe DARBOIS**

I- INSCRIPTION DU PROJET DANS LE PROGRAMME LEADER PLUS MIDI-QUERCY	
1- Ce projet s'inscrit-il dans les éléments fondateurs du programme Leader + Midi-Quercy ?	
Il a une valeur ajoutée environnementale/paysagère/ culturelle, il renforce la compétitivité environnementale ⁷ du PMQ (0-4)	3
Il tient compte de la présence d'autres acteurs en PMQ, il est complémentaire/ en concurrence avec l'existant (0-2)	2
Le porteur de projet a contacté des organismes ou prestataires agissant dans le même domaine thématique que lui (0-2)	0
Le caractère <u>innovant ou expérimental</u> du projet porte sur la <u>qualité environnementale</u> (0-2)	1
<u>Notation pour chaque ligne de 0 à 4 ou de 0 à 2</u>	
6/10	
2- Inscription du projet dans les axes et fiches-action du programme Leader + MQ	
Le projet a un effet positif sur l'une des fiche-action de ce programme (0)	2/2
Le projet a un effet positif sur 2 fiches-action de ce programme, ou <i>remarquable</i> ⁸ sur l'une des fiches-action (2)	*
<u>Notation de 0 à 2</u>	
(1)	
3- Partenariat, mise en réseau : ce projet consolide-t-il la collaboration entre acteurs ? (déf. UNA)	
Ce projet n'a pas d'ambition concernant la collaboration ou la mise en réseau d'acteurs (0)	3/4
Il y a un rapprochement entre les acteurs pour obtenir un financement (1)	
Il y a un souci de collaborer lié au partage d'un risque ou d'un problème (2)	
Il y a une collaboration fondée sur un objectif partagé (3)	
Il y a un partenariat structuré par des pratiques communes formalisées (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
4- Innovation : ce projet est-il innovant, à caractère d'expérimental ? (définitions de l'UNA)	
Il reproduit, reconduit une opération qui existe déjà en Pays Midi-Quercy (0)	2/4
Il améliore une opération existante en lui apportant un plus, ou il renforce sa valeur ajoutée (1)	
Il est nouveau en Pays Midi-Quercy mais répandue ailleurs (2)	
Il est nouveau pour le territoire et peu répandu au niveau régional ou national (3)	
Il est totalement nouveau (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
5- Participation active : les bénéficiaires finaux et/ou public cible sont-ils impliqués dans le fonctionnement l'action projetée ? (définitions de l'UNA)	
Pas de participation active, l'action est conduite de manière classique par acteurs concernés ou le GAL (0)	0/4
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués sur le diagnostic, les enjeux : association ponctuelle (1)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués dans la réflexion sur les objectifs à atteindre, les moyens à mettre en œuvre : association moyenne (2)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés à la définition et à la décision finales : assoc. longue (3)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés au pilotage et au suivi de l'action avec les mêmes responsabilités qu'un autre acteur. Il y a un partage intégral de la décision et de la responsabilité (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
6- Ce projet a-t-il un effet sur les priorités transversales de l'UE ? (définition de l'UNA)	
Priorités transversales : Environnement – Egalité des chances hommes, femmes – Société de l'information – Emploi	1/4
L'opération n'a d'effet positif ou remarquable sur aucune des priorités transversales de l'UE (0)	
L'opération a un effet positif sur 1 des priorités transversales de l'UE (1)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE (2)	
L'opération a un effet positif sur au moins 2 des priorités transversales de l'UE (3)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE et positif vis-à-vis d'au moins 2 autres (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	
7- Ce projet présente-t-il un caractère transférable ? (critère U.E. - définitions libres)	
L'action ne présente pas de caractère transférable : elle ne peut inspirer d'autres acteurs en PMQ ou ailleurs (0)	2/2
L'action et/ ou la méthode peut être reproduite en PMQ ou dans l'UE (1 ou 2)	
<u>Notation de 0 à 2</u>	
TOTAL INSCRIPTION PROGRAMME LEADER PLUS MQ	
16/30	
Commentaires notamment sur les priorités du CP (éléments fondateurs en Midi-Quercy - mise en réseau - innovation) :	

⁷ **Compétitivité environnementale** : « Capacité des acteurs à mettre en valeur leur environnement en en faisant un élément clé de leur territoire, tout en assurant la préservation et le renouvellement des ressources naturelles et patrimoniales futures. ». La compétitivité environnementale est également entendue comme la capacité à apporter, par un projet, une réelle valeur ajoutée au territoire. **L'environnement** : « tout ce qui fait le cadre physique de vie des populations du territoire, et donc aussi le patrimoine naturel, bâti, culturel et paysager »

⁸ **Effet positif** : contribution intentionnelle ou effective du projet à l'objectif souhaité. **Effet remarquable** : effet méritant d'être souligné par son importance, sa valeur d'exemplarité, son caractère innovant : concerne un nombre très limité de cas.

II- RELATION ENTRE LE PROJET ET LA CHARTE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU PAYS	
1- Effet attendu du projet sur les axes et mesures définies dans la Charte de Pays	
L'opération n'a d'effet positif sur <i>aucune des mesures</i> liées aux objectifs fixés dans cette Charte (0) L'opération a un effet positif sur l'application <i>d'1 mesure</i> liée à cette Charte (1) L'opération a un effet positif sur <i>2 mesures</i> de cette Charte, ou un <i>effet remarquable</i> sur 1 mesure au moins (2) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 2</u></p>	2/2
<ul style="list-style-type: none"> ● <i>Axes majeurs concernés</i> : <input checked="" type="checkbox"/> Ancrer le territoire de projet dans son environnement - <input checked="" type="checkbox"/> Equilibrer la démographie, favoriser cohésion sociale - <input type="checkbox"/> Promouvoir un développement économique durable ● <i>Mesures concernées</i> : 1-4 	
2- Articulation avec les chartes thématiques et programme du Pays (Paysage, Energie, Culture, Habitat...)	
L'opération est inscrite dans le Contrat de Pays Midi-Quercy (1) L'opération ne s'inscrit dans aucune des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (0) L'opération s'inscrit dans l'1 des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (2). Lequel : Culture <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 3</u></p>	2/3
3- Localisation du projet	
L'opération se localise dans une seule Commune (0) L'opération se localise à échelle d'une Communauté de Communes (1) L'opération se localise à échelle de plusieurs Communautés de Communes ou du Pays Midi-Quercy (2) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 2</u></p>	0/2 * (1)
4- Impact territorial attendu du projet : bénéficiaires	
L'opération aura un impact (= bénéficiera à un public localisé) à échelle infra-communale ou communale (0) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de quelques Communes (1) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de toute une Communauté de Communes (2) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle du Pays Midi-Quercy et/ou au-delà (3) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 3</u></p>	3/3
TOTAL INSCRIPTION CHARTE DE DEV. DURABLE PAYS	
	7/10
III- FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE	
<ul style="list-style-type: none"> ● Le porteur de projet a pris soin de contacter ses partenaires financiers sur la faisabilité des financements demandés et présente donc un plan de financement réaliste au regard aux diverses lignes d'intervention (0-2) ● Le porteur de projet a bien cerné l'engagement financier qui sera le sien à horizon n+1, n+2, n+3 (0-2) ● L'autofinancement du porteur de projet est suffisant (0-2) ● Le porteur de projet a envisagé la façon dont pourrait évoluer son projet dans l'avenir (structuration et pérennisation de l'action, évolution des besoins, évolutions des moyens humains) (0-2) ● Le porteur de projet dispose des compétences techniques nécessaires ou s'est entouré de personnes qui en disposent (0-2) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 2 pour chaque ligne</u></p>	1 2 2 1 1
TOTAL FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE	
	7/10
IV- SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION	
<ul style="list-style-type: none"> ● La collaboration du porteur de projet avec le gestionnaire administratif du programme est satisfaisante (0-2) ● Un ou plusieurs avis favorables de services (Etat, chambres consulaires..) ont été émis sur ce projet (0-3) ● Le porteur de projet a rédigé un court état des lieux avant réalisation de l'opération, sur la base de critères clairs (0-2) ● Le porteur de projet a précisé des indicateurs de réalisation et de résultat pour évaluer son action (0-3) <p style="text-align: right;"><u>Notation de 0 à 2 ou de 0 à 3 pour chaque ligne</u></p>	2 1 1 2
TOTAL SUIVI ET EVALUATION	
	6/10
TOTAL FINAL	
	36/60
<i>Commentaires :</i>	

LEADER + PAYS MIDI-QUERCY

Fiche projet 2006

OPERATION N° 71

MESURE N° 3

PRESAGE N° 22216

1. LIBELLE DE L'OPERATION :

Faisabilité et préfiguration de La cuisine, centre de création d'art et design appliqués à l'alimentation (fin 2006-2007)

2. LOCALISATION DE L'OPERATION :

- Nègrepelisse

3. ECHEANCIER DE REALISATION DE L'OPERATION :

Opération sur 14 mois : du 1/11/2006 au 31/12/2007

4. MAITRE D'OUVRAGE - BENEFICIAIRE :

Commune de Nègrepelisse - Rue Marcelin Viguié - 82800 NEGREPÉLISSE

5. PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :

COUT TOTAL	Leader+	Etat	Département	Région	Autre à préciser.	Autofinancement
122 400 €	30 600 € (25 %)		30 600 €* (25 %)	30 600 €* (25 %)		30 600 € (25 %)

*inscrit au Contrat de Pays MQ (4^{ème} prog)

6. DEPENSES ELIGIBLES (préciser HT ou TTC – détailler les postes des dépenses éligibles):

Postes de dépenses	Montant en Euros TTC
Chargé de mission	39.200 €
Assistant	14.000 €
Formation professionnelle	500 €
Frais de déplacement	4.000 €
Activités de préfiguration (dont activités de R&D en partenariat avec l'INRA et production d'objet pour une exposition sur le thème « manger dehors	44 300 €
Matériel/ investissement	1 500 €
Documentation	1.500 €
Consommables	2 700 €
Reprographie / communication	11.000 €
Locaux	3 700 €
TOTAL	122 400 €

7. DESCRIPTIF DE L'OPERATION

- **CONTENU DU PROJET** : (Présenter : les actions prévues, les moyens mobilisés nécessaires à la mise en œuvre de l'opération : personnel, concours techniques externes, études,...)

Ce projet s'inscrit en amont de l'opération (du Contrat de Pays Midi-Quercy) de création d'un centre culturel dans l'ancien corps de logis du château.

Il bénéficie du soutien de leader + depuis deux ans. Il vise la création d'un centre culturel dans le corps du logis du château de Nègrepelisse inscrit aux monuments historiques. Une programmation architecturale a permis de chiffrer le futur bâtiment.

Le centre La cuisine, dépassant les clivages traditionnels entre arts majeurs (Beaux-Arts) et arts appliqués, cherche à présenter la création en art contemporain à partir d'une thématique particulièrement accessible, l'alimentation. L'art du concept et l'art des matériaux sont réunis, renforçant le lien sensible avec l'œuvre. Le design,

producteur de sens, favorise la réflexion transversale sur les comportements sociétaux, la production alimentaire et l'accès aux œuvres d'art contemporain. Dans un territoire rural où les productions agricoles et la transmission des savoir-faire constituent des enjeux importants, où la recomposition sociale pose de nombreuses questions quant aux pratiques sociales et culturelles (différentes) liées aux origines mais également aux représentations symboliques du milieu rural, où la présence d'artistes plasticiens est prégnante, La cuisine propose un lieu de recherche et de prospective, de sensibilisation et de médiation, de rencontre et d'échanges, essentiel.

Puisant ses racines dans ses lieux d'implantation, la configuration de La cuisine fait le lien entre culture et agriculture dans une volonté de valoriser le patrimoine naturel et culturel. Ce centre se présente comme une activité charnière de la vie culturelle, touristique et de l'activité économique du pays Midi-Quercy tout en s'inscrivant au cœur des spécificités de Midi-Pyrénées, région pilote dans l'innovation et la valorisation des produits agroalimentaires.

A travers des partenariats et des collaborations multiples (partenaires publics, privés du pays Midi-Quercy, centres d'art de la région Midi-Pyrénées) et des actions variées (formations, séminaires, expositions, mises en vente de produits et d'objets), La cuisine entend devenir un marqueur d'une identité créative, moderne et durable du pays Midi-Quercy et de Tarn-et-Garonne, tout en renforçant les mesures régionales et nationales en termes d'innovation et de valorisation dans le domaine agroalimentaire.

Dès à présent, dans ses activités de préfiguration, la cuisine cherche à faire vivre les diversités. En croisant les regards, La cuisine permet la rencontre de pratiques artistiques, de recherches, de productions artisanales et industrielles dans une perspective qui questionne et intègre les perspectives prévisionnelles d'usages, de valeurs et de technologies. Né du désir d'affirmer le dialogue entre système technique, socioculturel et économique, le centre met en place des projets articulant développement durable et valorisation du patrimoine naturel et culturel. Ses projets appliqués à fort ancrage rural visent ainsi notamment la promotion et la modernisation par l'innovation de l'artisanat, des commerces locaux, de l'industrie et des traditions.

- **OBJECTIFS** : (Présenter : le contexte local de mise en œuvre, les effets attendus,...)

Poursuivre la faisabilité du projet du centre; fixer les conventions de partenariats, les missions (un accompagnement ADEFPAT est lancé pour cette troisième année)

Poursuivre les recherches de financements

Développer des activités de préfiguration permettant à La cuisine de se positionner dès à présent comme un centre de ressources

Valorisation des ressources locales naturelles et culturelles

Renforcement de l'attractivité du territoire en termes culturels et socio-économiques

Valorisation du patrimoine historique de la commune de Nègrepelisse

8. JUSTIFICATION DE L'OPERATION PAR RAPPORT A LA STRATEGIE LEADER+

Il s'agit d'un centre culturel, mettant en relation des acteurs culturels divers (production contemporaine), qui traite, sous l'angle de l'alimentation, des problématiques environnementales et paysagères à la fois dans les projets développés (travail sur les biomatériaux, l'écoconception, l'aménagement d'espaces) et dans le projet architectural HQE.

Ce projet est donc cohérent avec les objectifs de la Fiche action 3 « Mutualiser, mettre en réseau les acteurs, faire émerger de nouveaux acteurs »

PROPOSITION DE GRILLE MULTICRITERES POUR LA SELECTION DES PROJETS LEADER +

Comité Programmation du 26 octobre 2006 n°10

Décision : Accepté Refusé en l'état Refusé

Intitulé du projet : **Faisabilité et préfiguration de La cuisine, centre de création d'art et design appliqués à l'alimentation (fin 2006-2007)**

Maître d'ouvrage : **Commune de Nègrepelisse**

Auteur de la fiche : **Philippe DARBOIS**

I- INSCRIPTION DU PROJET DANS LE PROGRAMME LEADER PLUS MIDI-QUERCY

1- Ce projet s'inscrit-il dans les éléments fondateurs du programme Leader + Midi-Quercy ?

Il a une valeur ajoutée environnementale/paysagère/ culturelle, il renforce la compétitivité ⁹ du PMQ (0-4)	4
Il tient compte de la présence d'autres acteurs en PMQ, il est complémentaire/ en concurrence avec l'existant (0-2)	2
Le porteur de projet a contacté des organismes ou prestataires agissant dans le même domaine thématique que lui (0-2)	2
Le caractère <u>innovant ou expérimental</u> du projet porte sur la <u>qualité environnementale</u> (0-2)	1
<u>Notation pour chaque ligne de 0 à 4 ou de 0 à 2</u>	9/10

2- Inscription du projet dans les axes et fiches-action du programme Leader + MQ

Le projet a un effet positif sur l'une des fiche-action de ce programme (0)	2/2
Le projet a un effet positif sur 2 fiches-action de ce programme, ou <i>remarquable</i> ¹⁰ sur l'une des fiches-action (2)	
<i>Sur quelle(s) fiche(s)-action ? 3-5</i>	<u>Notation de 0 à 2</u>

3- Partenariat, mise en réseau : ce projet consolide-t-il la collaboration entre acteurs ? (déf. UNA)

Ce projet n'a pas d'ambition concernant la collaboration ou la mise en réseau d'acteurs (0)	4/4
Il y a un rapprochement entre les acteurs pour obtenir un financement (1)	
Il y a un souci de collaborer lié au partage d'un risque ou d'un problème (2)	
Il y a une collaboration fondée sur un objectif partagé (3)	
Il y a un partenariat structuré par des pratiques communes formalisées (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	

4- Innovation : ce projet est-il innovant, à caractère d'expérimental ? (définitions de l'UNA)

Il reproduit, reconduit une opération qui existe déjà en Pays Midi-Quercy (0)	4/4
Il améliore une opération existante en lui apportant un plus, ou il renforce sa valeur ajoutée (1)	
Il est nouveau en Pays Midi-Quercy mais répandue ailleurs (2)	
Il est nouveau pour le territoire et peu répandu au niveau régional ou national (3)	
Il est totalement nouveau (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	

5- Participation active : les bénéficiaires finaux et/ou public cible sont-ils impliqués dans le fonctionnement l'action projetée ? (définitions de l'UNA)

Pas de participation active, l'action est conduite de manière classique par acteurs concernés ou le GAL (0)	3/4
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués sur le diagnostic, les enjeux : association ponctuelle (1)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués dans la réflexion sur les objectifs à atteindre, les moyens à mettre en œuvre : association moyenne (2)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés à la définition et à la décision finales : assoc. longue (3)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés au pilotage et au suivi de l'action avec les mêmes responsabilités qu'un autre acteur. Il y a partage intégral de la décision et de la responsabilité (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	* (4)

6- Ce projet a-t-il un effet sur les priorités transversales de l'UE ? (définition de l'UNA)

Priorités transversales : Environnement – Egalité des chances hommes, femmes – Société de l'information – Emploi	4/4
L'opération n'a d'effet positif ou remarquable sur aucune des priorités transversales de l'UE (0)	
L'opération a un effet positif sur 1 des priorités transversales de l'UE (1)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE (2)	
L'opération a un effet positif sur au moins 2 des priorités transversales de l'UE (3)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE et positif vis-à-vis d'au moins 2 autres (4) (positif sur 4 priorités)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	

7- Ce projet présente-t-il un caractère transférable ? (critère U.E. - définitions libres)

L'action ne présente pas de caractère transférable : elle ne peut inspirer d'autres acteurs en PMQ ou ailleurs (0)	2/2
L'action et/ ou la méthode peut être reproduite en PMQ ou dans l'UE (1 ou 2)	
<u>Notation de 0 à 2</u>	

TOTAL INSCRIPTION PROGRAMME LEADER PLUS MQ

28/30

⁹ **Compétitivité environnementale** : « Capacité des acteurs à mettre en valeur leur environnement en en faisant un élément clé de leur territoire, tout en assurant la préservation et le renouvellement des ressources naturelles et patrimoniales futures. ». La compétitivité environnementale est également entendue comme la capacité à apporter, par un projet, une réelle valeur ajoutée au territoire. **L'environnement** : « tout ce qui fait le cadre physique de vie des populations du territoire, et donc aussi le patrimoine naturel, bâti, culturel et paysager »

¹⁰ **Effet positif** : contribution intentionnelle ou effective du projet à l'objectif souhaité. **Effet remarquable** : effet méritant d'être souligné par son importance, sa valeur d'exemplarité, son caractère innovant : concerne un nombre très limité de cas.

Commentaires notamment sur les priorités du CP (éléments fondateurs en Midi-Quercy - mise en réseau - innovation) :	
II- RELATION ENTRE LE PROJET ET LA CHARTE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU PAYS	
1- Effet attendu du projet sur les axes et mesures définies dans la Charte de Pays	
L'opération n'a d'effet positif sur aucune des mesures liées aux objectifs fixés dans cette Charte (0) L'opération a un effet positif sur l'application d'1 mesure liée à cette Charte (1) L'opération a un effet positif sur 2 mesures de cette Charte, ou un effet remarquable sur 1 mesure au moins (2) Notation de 0 à 2	2/2
● <i>Axes majeurs concernés</i> : <input type="checkbox"/> Ancrer le territoire de projet dans son environnement - <input checked="" type="checkbox"/> Equilibrer la démographie, favoriser cohésion sociale - <input checked="" type="checkbox"/> Promouvoir un développement économique durable ● <i>Mesures concernées</i> : 4-5-7	
2- Articulation avec les chartes thématiques et programme du Pays (Paysage, Energie, Culture, Habitat...)	
L'opération est inscrite dans le Contrat de Pays Midi-Quercy (1) L'opération ne s'inscrit dans aucune des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (0) L'opération s'inscrit dans l'1 des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (2). Lequel : Culture Notation de 0 à 3	3/3
3- Localisation du projet	
L'opération se localise dans une seule Commune (0) L'opération se localise à échelle d'une Communauté de Communes (1) L'opération se localise à échelle de plusieurs Communautés de Communes ou du Pays Midi-Quercy (2) Notation de 0 à 2	0/2
4- Impact territorial attendu du projet : bénéficiaires	
L'opération aura un impact (= bénéficiera à un public localisé) à échelle infra-communale ou communale (0) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de quelques Communes (1) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de toute une Communauté de Communes (2) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle du Pays Midi-Quercy et/ou au-delà (3) Notation de 0 à 3	3/3
TOTAL INSCRIPTION CHARTE DE DEV. DURABLE PAYS	
	8/10
III- FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE	
•Le porteur de projet a pris soin de contacter ses partenaires financiers sur la faisabilité des financements demandés et présente donc un plan de financement réaliste au regard aux diverses lignes d'intervention (0-2)	2
•Le porteur de projet a bien cerné l'engagement financier qui sera le sien à horizon n+1, n+2, n+3 (0-2)	2
•L'autofinancement du porteur de projet est suffisant (0-2)	2
•Le porteur de projet a envisagé la façon dont pourrait évoluer son projet dans l'avenir (structuration et pérennisation de l'action, évolution des besoins, évolutions des moyens humains) (0-2)	2
•Le porteur de projet dispose des compétences techniques nécessaires ou s'est entouré de personnes qui en disposent (0-2) Notation de 0 à 2 pour chaque ligne	2
TOTAL FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE	
	10/10
IV- SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION	
•La collaboration du porteur de projet avec le gestionnaire administratif du programme est satisfaisante (0-2)	2
•Un ou plusieurs avis favorables de services (Etat, chambres consulaires..) ont été émis sur ce projet (0-3)	3
•Le porteur de projet a rédigé un court état des lieux avant réalisation de l'opération, sur la base de critères clairs (0-2)	2
•Le porteur de projet a précisé des indicateurs de réalisation et de résultat pour évaluer son action (0-3) Notation de 0 à 2 ou de 0 à 3 pour chaque ligne	2
TOTAL SUIVI ET EVALUATION	
	9/10
TOTAL FINAL	
	55/60
Commentaires :	

LEADER + PAYS MIDI-QUERCY

Fiche projet 2006

OPERATION N° 72

MESURE N° 3

PRESAGE N° 21202

9. LIBELLE DE L'OPERATION :

Création d'un réseau de lecture publique intercommunal (QRGA) : informatisation

10. LOCALISATION DE L'OPERATION :

Saint Antonin Noble Val – Caylus - Laguépie – Verfeil/Seye – Parisot – Loze - Feneyrols

11. ECHEANCIER DE REALISATION DE L'OPERATION :

2006/ début 2007 : en fonction de l'avancement des travaux des bibliothèques en cours de création ou de rénovation (déménagement, agrandissement)

12. MAITRE D'OUVRAGE - BENEFICIAIRE :

Communauté de Communes du Quercy Rouergue et des Gorges de L'Aveyron

13. PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :

	COUT TOTAL HT	Leader+	Etat	Département	Région	Autofinancement
Eligible à Leader+	67 166 €	8 636 € (12.85%)	20 591.55 € (30.65 %)	10 219.80 €* (15.21%)	13 500 €* (20.09%)	14 218.65 € (21.16%)
Total Projet	79 262 €	8 636 €	25 651 €	13 172 €	15 950 €	15 853 €

* Inscrit dans la 3^{ème} programmation du Contrat de PMQ

14. DEPENSES ELIGIBLES (HT – détailler les postes des dépenses éligibles):

Postes de dépenses – Joindre des devis	Total Projet global	Total éligible leader +
Ingénierie (prestations externes, études, animation,...)	13 400 €	13 400 €
Fonctionnement		
Investissement : LOGICIEL	15 500 €	15 500 €
FORMATION LOGICIEL	5 340 €	5 340 €
..... MATERIEL INFORMATIQUE	41 522 €	30 259 €
INSTALLATION POSTES informatiques	3500 €(pour 21 postes)	2 667 €(pour 16 postes)
<i>S/TOTAL</i>	65 862 €	53 766 €
TOTAL	79 262 €H.T	67 166 €H.T

15. DESCRIPTIF DE L'OPERATION

- **CONTENU DU PROJET** : (Présenter : les actions prévues, les moyens mobilisés nécessaires à la mise en œuvre de l'opération : personnel, concours techniques externes, études,...)

L'informatisation du réseau s'accompagne de l'agrandissement d'un certain nombre d'établissements, mais également de la création de points lecture, ce qui accroît de manière considérable les surfaces dédiées à la diffusion de la culture sur le territoire QRG, conformément au schéma départemental de lecture publique.

Ce sont ces lieux qui sont retenus au titre de Leader+

	Ancienne surface	Nouvelle surface	Gain de surface
St Antonin Noble Val	60,23	284,55	224,22
Caylus	112	231,13	119,13
Laguépie	25	139,10	114,10
Verfeil/Seye	67,5	79,95	12,45
Parisot	0	167,60	167,60
Loze	0	37,74	37,74
Feneyrols	0	20	20

Toutes les surfaces sont en mètres carrés.

Toutes les autres bibliothèques de la Communauté de Communes ne voient pas leur surface évoluer (cela concerne les bibliothèques de Cazals, Saint Projet, Varen, et Puylagarde).

Pour définir le schéma de l'informatisation du réseau et de tenir compte des besoins adaptés à la configuration territoriale, la Communauté de Communes a été obligée de faire appel à un professionnel n'ayant pas la compétence au sein de son personnel. Ce « maître d'œuvre » suivra, au vu de sa mission, le projet d'informatisation jusqu'à sa mise en place.

Pour la coordination-animation du réseau, un assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques sera recruté.

CARACTERE DURABLE ET TRANFERABLE :

Développement et organisation des services au public de proximité. Accessibilité de la culture pour tous.

PARTENAIRES : cabinet architecture ; Médiathèque 82 ; associations des bibliothèques locales...

- **OBJECTIFS** :

La Communauté de Communes QRG souhaite répondre au schéma départemental de lecture publique, mais surtout développer un projet culturel propre au territoire. Il s'agit de créer une organisation intercommunale et d'utiliser des outils communs de gestion et de mutualisation des fonds documentaires, et d'améliorer le service au public dont notamment la circulation des fonds et la consultation sur tout le territoire et l'utilisation des nouvelles technologies de l'information tant pour les bibliothécaires que pour les usagers.

L'informatisation du réseau est un élément essentiel afin que chaque lieu de lecture soit relié entre eux pour les échanges et relié à la Médiathèque départementale.

16. JUSTIFICATION DE L'OPERATION PAR RAPPORT A LA STRATEGIE LEADER+

Ce projet de mise en réseau des bibliothèques est donc cohérent avec les objectifs de la Fiche action 3 « Mutualiser, mettre en réseau les acteurs, faire émerger de nouveaux acteurs »

PROPOSITION DE GRILLE MULTICRITERES POUR LA SELECTION DES PROJETS LEADER +

Comité Programmation **du 26 octobre 2006 n10°** Décision : **Accepté** **Refusé en l'état** **Refusé**

Intitulé du projet : **Création d'un réseau de lecture publique intercommunal : Informatisation**

Maître d'ouvrage : **Communauté de Communes QRG**

Auteur de la fiche : **Philippe DARBOIS**

I- INSCRIPTION DU PROJET DANS LE PROGRAMME LEADER PLUS MIDI-QUERCY

1- Ce projet s'inscrit-il dans les éléments fondateurs du programme Leader + Midi-Quercy ?

Il a une valeur ajoutée environnementale/paysagère/ culturelle, il renforce la compétitivité environnementale ¹¹ du PMQ (0-4)	3
Il tient compte de la présence d'autres acteurs en PMQ, il est complémentaire/ en concurrence avec l'existant (0-2)	2
Le porteur de projet a contacté des organismes ou prestataires agissant dans le même domaine thématique que lui (0-2)	2
Le caractère innovant ou expérimental du projet porte sur la qualité environnementale (0-2)	0
<u>Notation pour chaque ligne de 0 à 4 ou de 0 à 2</u>	7/10

2- Inscription du projet dans les axes et fiches-action du programme Leader + MQ

Le projet a un effet positif sur la 3 des fiche-action de ce programme (0)	0/2
Le projet a un effet positif sur 2 fiches-action de ce programme, ou remarquable ¹² sur l'une des fiches-action (2)	
<i>Sur quelle(s) fiche(s)-action ? Fiche action n°3</i>	
<u>Notation de 0 à 2</u>	

3- Partenariat, mise en réseau : ce projet consolide-t-il la collaboration entre acteurs ? (déf. UNA)

Ce projet n'a pas d'ambition concernant la collaboration ou la mise en réseau d'acteurs (0)	4/4
Il y a un rapprochement entre les acteurs pour obtenir un financement (1)	
Il y a un souci de collaborer lié au partage d'un risque ou d'un problème (2)	
Il y a une collaboration fondée sur un objectif partagé (3)	
Il y a un partenariat structuré par des pratiques communes formalisées (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	

4- Innovation : ce projet est-il innovant, à caractère d'expérimental ? (définitions de l'UNA)

Il reproduit, reconduit une opération qui existe déjà en Pays Midi-Quercy (0)	1/4
Il améliore une opération existante en lui apportant un plus, ou il renforce sa valeur ajoutée (1)	
Il est nouveau en Pays Midi-Quercy mais répandue ailleurs (2)	
Il est nouveau pour le territoire et peu répandu au niveau régional ou national (3)	
Il est totalement nouveau (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	

5- Participation active : les bénéficiaires finaux et/ou public cible sont-ils impliqués dans le fonctionnement l'action projetée ? (définitions de l'UNA)

Pas de participation active, l'action est conduite de manière classique par acteurs concernés ou le GAL (0)	0/4
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués sur le diagnostic, les enjeux : association ponctuelle (1)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués dans la réflexion sur les objectifs à atteindre, les moyens à mettre en œuvre : association moyenne (2)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés à la définition et à la décision finales : assoc. longue (3)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés au pilotage et au suivi de l'action avec les mêmes responsabilités qu'un autre acteur. Il y a partage intégral de la décision et de la responsabilité (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	*(2)

6- Ce projet a-t-il un effet sur les priorités transversales de l'UE ? (définition de l'UNA)

Priorités transversales : Environnement – Egalité des chances hommes, femmes – Société de l'information – Emploi	
L'opération n'a d'effet positif ou remarquable sur aucune des priorités transversales de l'UE (0)	3/4
L'opération a un effet positif sur 1 des priorités transversales de l'UE (1)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE (2)	
L'opération a un effet positif sur au moins 2 des priorités transversales de l'UE (3) Emploi (+) NTIC (remarquable)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE et positif vis-à-vis d'au moins 2 autres (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	

7- Ce projet présente-t-il un caractère transférable ? (critère U.E. - définitions libres)

L'action ne présente pas de caractère transférable : elle ne peut inspirer d'autres acteurs en PMQ ou ailleurs (0)	2/2
L'action et/ ou la méthode peut être reproduite en PMQ ou dans l'UE (1 ou 2)	
<u>Notation de 0 à 2</u>	

¹¹ **Compétitivité environnementale** : « Capacité des acteurs à mettre en valeur leur environnement en en faisant un élément clé de leur territoire, tout en assurant la préservation et le renouvellement des ressources naturelles et patrimoniales futures. ». La compétitivité environnementale est également entendue comme la capacité à apporter, par un projet, une réelle valeur ajoutée au territoire. **L'environnement** : « tout ce qui fait le cadre physique de vie des populations du territoire, et donc aussi le patrimoine naturel, bâti, culturel et paysager »

¹² **Effet positif** : contribution intentionnelle ou effective du projet à l'objectif souhaité. **Effet remarquable** : effet méritant d'être souligné par son importance, sa valeur d'exemplarité, son caractère innovant : concerne un nombre très limité de cas.

TOTAL INSCRIPTION PROGRAMME LEADER PLUS MQ	19/30
Commentaires notamment sur les priorités du CP (éléments fondateurs en Midi-Quercy - mise en réseau - innovation) :	
II- RELATION ENTRE LE PROJET ET LA CHARTE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU PAYS	
1- Effet attendu du projet sur les axes et mesures définies dans la Charte de Pays	
L'opération n'a d'effet positif sur aucune des mesures liées aux objectifs fixés dans cette Charte (0) L'opération a un effet positif sur l'application d'1 mesure liée à cette Charte (1) L'opération a un effet positif sur 2 mesures de cette Charte, ou un effet remarquable sur 1 mesure au moins (2) Notation de 0 à 2	2/2
<ul style="list-style-type: none"> ● Axes majeurs concernés : <input type="checkbox"/> Ancrer le territoire de projet dans son environnement - <input type="checkbox"/> Equilibrer la démographie, favoriser cohésion sociale - <input type="checkbox"/> Promouvoir un développement économique durable ● Mesures concernées : 	
2- Articulation avec les chartes thématiques et programme du Pays (Paysage, Energie, Culture, Habitat...)	
L'opération est inscrite dans le Contrat de Pays Midi-Quercy (1) L'opération ne s'inscrit dans aucune des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (0) L'opération s'inscrit dans l'1 des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (2). Lequel : Charte culturelle Notation de 0 à 3	2/3
3- Localisation du projet	
L'opération se localise dans une seule Commune (0) L'opération se localise à échelle d'une Communauté de Communes (1) L'opération se localise à échelle de plusieurs Communautés de Communes ou du Pays Midi-Quercy (2) Notation de 0 à 2	1/2
4- Impact territorial attendu du projet : bénéficiaires	
L'opération aura un impact (= bénéficiera à un public localisé) à échelle infra-communale ou communale (0) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de quelques Communes (1) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de toute une Communauté de Communes (2) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle du Pays Midi-Quercy et/ou au-delà (3) Notation de 0 à 3	2/3
TOTAL INSCRIPTION CHARTE DE DEV. DURABLE PAYS	7/10
III- FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE	
<ul style="list-style-type: none"> •Le porteur de projet a pris soin de contacter ses partenaires financiers sur la faisabilité des financements demandés et présente donc un plan de financement réaliste au regard aux diverses lignes d'intervention (0-2) 2 •Le porteur de projet a bien cerné l'engagement financier qui sera le sien à horizon n+1, n+2, n+3 (0-2) 2 •L'autofinancement du porteur de projet est suffisant (0-2) 2 •Le porteur de projet a envisagé la façon dont pourrait évoluer son projet dans l'avenir (structuration et pérennisation de l'action, évolution des besoins, évolutions des moyens humains) (0-2) 2 •Le porteur de projet dispose des compétences techniques nécessaires ou s'est entouré de personnes qui en disposent (0-2) 2 Notation de 0 à 2 pour chaque ligne	
TOTAL FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE	10/10
IV- SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION	
<ul style="list-style-type: none"> •La collaboration du porteur de projet avec le gestionnaire administratif du programme est satisfaisante (0-2) 2 •Un ou plusieurs avis favorables de services (Etat, chambres consulaires..) ont été émis sur ce projet (0-3) 3 •Le porteur de projet a rédigé un court état des lieux avant réalisation de l'opération, sur la base de critères clairs (0-2) 2 •Le porteur de projet a précisé des indicateurs de réalisation et de résultat pour évaluer son action (0-3) 3 Notation de 0 à 2 ou de 0 à 3 pour chaque ligne	
TOTAL SUIVI ET EVALUATION	10/10
TOTAL FINAL	46/60
Commentaires :	

LEADER + PAYS MIDI-QUERCY

Fiche projet 2006

OPERATION N° 73

MESURE N° 5

PRESAGE N° 22274

17. LIBELLE DE L'OPERATION :

Développement de la filière équestre en PMQ : Championnat de France de saut d'obstacle 2006

18. LOCALISATION DE L'OPERATION :

Domaine de Pousinies – 82410 St Etienne de Tulmont

19. ECHEANCIER DE REALISATION DE L'OPERATION :

De mai à juillet 2006

20. MAITRE D'OUVRAGE - BENEFICIAIRE :

ARSEAA – ESAT DE POUSINIES – 7 Chemin de Colasson – 31081 TOULOUSE Cedex

21. PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL : TTC

COUT TOTAL	Leader+	Etat	Département	Région	Autres	Autofinanc.
25 439 € TTC	8 402 € (33.03 %)		2 000 € (7.86 %)	6 223 € (24.46 %)		8 814 € (34.65 %)

22. DEPENSES ELIGIBLES (préciser HT ou TTC – détailler les postes des dépenses éligibles):

DEPENSES	TTC
Achats et location de biens	29 140 €
Personnel	20 617 €
Communication, presse	2 547 €
Assurances	427 €
Restauration, hôtellerie	14 444 €
Cadeaux, dotations	6 565 €
TOTAL DEPENSES	73 740 €

Soit un montant total de dépenses de 73 740 € moins les recettes prévisionnelles de 48 301 € soit un total éligible de **25 439 €**

23. DESCRIPTIF DE L'OPERATION

- **CONTENU DU PROJET** : (Présenter : les actions prévues, les moyens mobilisés nécessaires à la mise en œuvre de l'opération : personnel, concours techniques externes, études,...)

1. les actions prévues

- Organisation d'épreuves équestres de saut d'obstacle dans le cadre du championnat de France des Sociétés par équipe amateurs 3 et 4.
- Hébergement et restauration sur place des concurrents, officiels de l'organisation du concours et visiteurs lors de la manifestation.
- Promotion des hébergements touristiques en Pays Midi Quercy (Site internet de la manifestation et espace pour l'office de tourisme de Pays Midi Quercy sur le site)
- Promotion des acteurs locaux et régionaux pour la découverte des produits et du patrimoine.

2. Moyens mobilisés

- 45 salariés (dont des travailleurs handicapés) de l'Association Régionale pour la Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescent et de l'Adulte (A.R.S.E.A.A.) de l'Etablissement Social d'Aide pour le Travail (E.S.A.T.) de Pousiniès à Saint-Etienne de Tulmont pour les prestations de restauration, hôtellerie, service technique, entretien du site et organisation de la manifestation.
- Jury, chef de piste, vétérinaire, maréchal ferrant, assistants de piste pour l'assistance et la préparation des épreuves équestres.
- Service communication

3. Acteurs partenaires

- Fédération Française d'Equitation : Aide à l'organisation, cadeaux aux concurrents et fourniture des prix pour vainqueurs des épreuves
- Comité Régional d'Equitation : Aide à l'organisation et promotion de la manifestation
- Comité Départemental d'Equitation : Promotion de la manifestation
- Comité Départemental Olympique et Sportif : Promotion de la manifestation
- Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports : Promotion de la manifestation.
- Office du Tourisme et Pays Midi Quercy : promotion touristique en Pays Midi Quercy
- Mairie de Saint-Etienne de Tulmont : Prêt de matériel
- Mairie de Nègrepelisse : Prêt de matériel
- Haras Nationaux : Recherche sponsoring et promotion de la manifestation
- Association des peintres « Léojac joue les artistes » : exposition de tableaux
- Clinique vétérinaire de Nègrepelisse : Assistance médicale auprès des chevaux
- Maréchal ferrant : DAN TIPPETS : Assistance technique auprès des chevaux

- **OBJECTIFS** : (Présenter : le contexte local de mise en œuvre, les effets attendus,...)

Contexte local de mis en œuvre

Le milieu équestre en France compte 514000 licenciés dont 23000 en Midi-Pyrénées.

L'E.S.A.T. de Pousiniès à Saint-Etienne de Tulmont situé aux portes du Pays Midi Quercy sur un site exceptionnel de 100 ha de bois et prairie dispose d'installations qui en font aujourd'hui un lieu incontournable des amateurs de sports équestres.

Berceau connu et reconnu de l'Anglo-arabe, notre département, situé au cœur de la vallée de l'Aveyron, dans le Pays Midi Quercy, offre à de nombreux cavaliers un éventail très large de sites pouvant les accueillir.

Les effets attendus

Offrir à un large public un spectacle de qualité et d'un niveau sportif élevé.

Promouvoir l'activité équestre tant pour le loisir que pour la compétition dans le Pays Midi Quercy

Faire découvrir les sites touristiques aux personnes venues des multiples régions.

- **PUBLIC-CIBLE ET/OU BENEFICIAIRES FINAUX :**

Public visé

De part son caractère national, ce championnat accueille 196 cavaliers venus de 15 régions françaises différentes.

Cette manifestation équestre s'adresse à tous les passionnés du cheval et aux personnes qui souhaitent la découvrir.

24. JUSTIFICATION DE L'OPERATION PAR RAPPORT A LA STRATEGIE LEADER+

Profiter d'un événementiel sportif de niveau national pour valoriser une filière équestre à fort potentiel en Midi-Quercy et associer une image « nature » cohérente en PMQ pour dynamiser l'activité touristique et commerciale induites.

Les objectifs de la fiche-action N°5 : "Valoriser les usages du patrimoine naturel et culturel, vecteurs d'une identité territoriale" sont ainsi partiellement vérifiés.

PROPOSITION DE GRILLE MULTICRITERES POUR LA SELECTION DES PROJETS LEADER +

Comité Programmation du **26 octobre 2006 n°10**

Décision : **Accepté** **Refusé en l'état** **Refusé**

Intitulé du projet : **Développement de la filière équestre en PMQ : Championnat de France de saut d'obstacle 2006**

Maître d'ouvrage : **ARSEAA – ESAT DE POUSINIES**

Auteur de la fiche : **Philippe DARBOIS**

I- INSCRIPTION DU PROJET DANS LE PROGRAMME LEADER PLUS MIDI-QUERCY

1- Ce projet s'inscrit-il dans les éléments fondateurs du programme Leader + Midi-Quercy ?

Il a une valeur ajoutée environnementale/paysagère/ culturelle, il renforce la compétitivité environnementale ¹³ du PMQ (0-4)	1
Il tient compte de la présence d'autres acteurs en PMQ, il est complémentaire/ en concurrence avec l'existant (0-2)	2
Le porteur de projet a contacté des organismes ou prestataires agissant dans le même domaine thématique que lui (0-2)	2
Le caractère innovant ou expérimental du projet porte sur la qualité environnementale (0-2)	0
<u>Notation pour chaque ligne de 0 à 4 ou de 0 à 2</u>	
	5/10

2- Inscription du projet dans les axes et fiches-action du programme Leader + MQ

Le projet a un effet positif sur l'une des fiche-action de ce programme (0)	
Le projet a un effet positif sur 2 fiches-action de ce programme, ou remarquable ¹⁴ sur l'une des fiches-action (2)	1/2
<u>Notation de 0 à 2</u>	

3- Partenariat, mise en réseau : ce projet consolide-t-il la collaboration entre acteurs ? (déf. UNA)

Ce projet n'a pas d'ambition concernant la collaboration ou la mise en réseau d'acteurs (0)	
Il y a un rapprochement entre les acteurs pour obtenir un financement (1)	
Il y a un souci de collaborer lié au partage d'un risque ou d'un problème (2)	4/4
Il y a une collaboration fondée sur un objectif partagé (3)	
Il y a un partenariat structuré par des pratiques communes formalisées (4)	* (3)
<u>Notation de 0 à 4</u>	

4- Innovation : ce projet est-il innovant, à caractère d'expérimental ? (définitions de l'UNA)

Il reproduit, reconduit une opération qui existe déjà en Pays Midi-Quercy (0)	
Il améliore une opération existante en lui apportant un plus, ou il renforce sa valeur ajoutée (1)	
Il est nouveau en Pays Midi-Quercy mais répandue ailleurs (2)	
Il est nouveau pour le territoire et peu répandu au niveau régional ou national (3)	2/4
Il est totalement nouveau (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	

5- Participation active : les bénéficiaires finaux et/ou public cible sont-ils impliqués dans le fonctionnement l'action projetée ? (définitions de l'UNA)

Pas de participation active, l'action est conduite de manière classique par acteurs concernés ou le GAL (0)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués sur le diagnostic, les enjeux : association ponctuelle (1)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués dans la réflexion sur les objectifs à atteindre, les moyens à mettre en œuvre : association moyenne (2)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés à la définition et à la décision finales : assoc. longue (3)	0/4
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés au pilotage et au suivi de l'action avec les mêmes responsabilités qu'un autre acteur. Il y a partage intégral de la décision et de la responsabilité (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	

6- Ce projet a-t-il un effet sur les priorités transversales de l'UE ? (définition de l'UNA)

Priorités transversales : Environnement – Egalité des chances hommes, femmes – Société de l'information – Emploi	
L'opération n'a d'effet positif ou remarquable sur aucune des priorités transversales de l'UE (0)	
L'opération a un effet positif sur 1 des priorités transversales de l'UE (1)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE (2)	
L'opération a un effet positif sur au moins 2 des priorités transversales de l'UE (3)	0/4
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE et positif vis-à-vis d'au moins 2 autres (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	

7- Ce projet présente-t-il un caractère transférable ? (critère U.E. - définitions libres)

L'action ne présente pas de caractère transférable : elle ne peut inspirer d'autres acteurs en PMQ ou ailleurs (0)	
L'action et/ ou la méthode peut être reproduite en PMQ ou dans l'UE (1 ou 2)	2/2
<u>Notation de 0 à 2</u>	

TOTAL INSCRIPTION PROGRAMME LEADER PLUS MQ

14/30

Commentaires notamment sur les priorités du CP (éléments fondateurs en Midi-Quercy - mise en réseau - innovation) :

¹³ **Compétitivité environnementale** : « Capacité des acteurs à mettre en valeur leur environnement en en faisant un élément clé de leur territoire, tout en assurant la préservation et le renouvellement des ressources naturelles et patrimoniales futures. ». La compétitivité environnementale est également entendue comme la capacité à apporter, par un projet, une réelle valeur ajoutée au territoire. **L'environnement** : « tout ce qui fait le cadre physique de vie des populations du territoire, et donc aussi le patrimoine naturel, bâti, culturel et paysager »

¹⁴ **Effet positif** : contribution intentionnelle ou effective du projet à l'objectif souhaité. **Effet remarquable** : effet méritant d'être souligné par son importance, sa valeur d'exemplarité, son caractère innovant : concerne un nombre très limité de cas.

II- RELATION ENTRE LE PROJET ET LA CHARTE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU PAYS	
1- Effet attendu du projet sur les axes et mesures définies dans la Charte de Pays	
L'opération n'a d'effet positif sur aucune des mesures liées aux objectifs fixés dans cette Charte (0) L'opération a un effet positif sur l'application d'1 mesure liée à cette Charte (1) L'opération a un effet positif sur 2 mesures de cette Charte, ou un effet remarquable sur 1 mesure au moins (2) <u>Notation de 0 à 2</u>	2/2
● Axes majeurs concernés : <input type="checkbox"/> Ancrer le territoire de projet dans son environnement - <input type="checkbox"/> Equilibrer la démographie, favoriser cohésion sociale - <input checked="" type="checkbox"/> Promouvoir un développement économique durable	* (?)
● Mesures concernées : 4-6	
2- Articulation avec les chartes thématiques et programme du Pays (Paysage, Energie, Culture, Habitat...)	
L'opération est inscrite dans le Contrat de Pays Midi-Quercy (1) L'opération ne s'inscrit dans aucune des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (0) L'opération s'inscrit dans l'1 des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (2). Lequel : <u>Notation de 0 à 3</u>	0/3
3- Localisation du projet	
L'opération se localise dans une seule Commune (0) L'opération se localise à échelle d'une Communauté de Communes (1) L'opération se localise à échelle de plusieurs Communautés de Communes ou du Pays Midi-Quercy (2) <u>Notation de 0 à 2</u>	0/2
4- Impact territorial attendu du projet : bénéficiaires	
L'opération aura un impact (= bénéficiera à un public localisé) à échelle infra-communale ou communale (0) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de quelques Communes (1) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de toute une Communauté de Communes (2) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle du Pays Midi-Quercy et/ou au-delà (3) <u>Notation de 0 à 3</u>	3/3
TOTAL INSCRIPTION CHARTE DE DEV. DURABLE PAYS	
	5/10
III- FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE	
● Le porteur de projet a pris soin de contacter ses partenaires financiers sur la faisabilité des financements demandés et présente donc un plan de financement réaliste au regard aux diverses lignes d'intervention (0-2)	2
● Le porteur de projet a bien cerné l'engagement financier qui sera le sien à horizon n+1, n+2, n+3 (0-2)	2
● L'autofinancement du porteur de projet est suffisant (0-2)	2
● Le porteur de projet a envisagé la façon dont pourrait évoluer son projet dans l'avenir (structuration et pérennisation de l'action, évolution des besoins, évolutions des moyens humains) (0-2)	1
● Le porteur de projet dispose des compétences techniques nécessaires ou s'est entouré de personnes qui en disposent (0-2) <u>Notation de 0 à 2 pour chaque ligne</u>	2
TOTAL FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE	
	9/10
IV- SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION	
● La collaboration du porteur de projet avec le gestionnaire administratif du programme est satisfaisante (0-2)	2
● Un ou plusieurs avis favorables de services (Etat, chambres consulaires..) ont été émis sur ce projet (0-3)	2
● Le porteur de projet a rédigé un court état des lieux avant réalisation de l'opération, sur la base de critères clairs (0-2)	1
● Le porteur de projet a précisé des indicateurs de réalisation et de résultat pour évaluer son action (0-3) <u>Notation de 0 à 2 ou de 0 à 3 pour chaque ligne</u>	2
TOTAL SUIVI ET EVALUATION	
	7/10
TOTAL FINAL	
	35/60
<i>Commentaires :</i>	

LEADER + PAYS MIDI-QUERCY

Fiche projet 2006

OPERATION N° 74 a

MESURE N° 6

PRESAGE N° 22335

25. LIBELLE DE L'OPERATION :

Mise en œuvre de la stratégie touristique du Pays Midi-Quercy – Communication et promotion (2006)

26. LOCALISATION DE L'OPERATION : Pays Midi-Quercy

27. ECHEANCIER DE REALISATION DE L'OPERATION : 2006

28. MAITRE D'OUVRAGE - BENEFICIAIRE : Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy

29. PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :TTC

COUT TOTAL	Leader+	Etat	Département	Région	Autre	Autofinanc.
31 011.46 € TTC	9 303.44 € (30 %)		6 202.29 €* (20 %)	9 303.44 €* (30 %)		6 202.29 € (20 %)

*Contrat de pays MQ (3^{ème} programmation)

30. DEPENSES ELIGIBLES (TTC – détailler les postes des dépenses éligibles):

Dépenses	TOTAL TTC
Actualisation et impression des éditions touristiques 2006 (guide pratique)	20 472.00 €
Participation à la réalisation du guide régional des Bistrots de Pays de Midi-Pyrénées	1 794.00 €
Renouvellement de la banque d'images du Pays – Campagne photographique	2 702.00 €
Présence du réseau des OT sur un salon de proximité : salon du tourisme de Toulouse (participation de Midi-Quercy au sein du module Tarn-et-Garonne)	2 355.21 €
Encart la Dépêche vacances T&G	2 688.25 €
Formation et organisation d'un séminaire en vue d'améliorer le conseil au porteur de projet, hébergement et restauration. Eductour : élus et techniciens à l'OT de Souillac sur le réseau départemental d'information touristique	1 000.00 €
TOTAL	31 011.46 €

31. DESCRIPTIF DE L'OPERATION

▪ **PRESENTATION SYNTHETIQUE**

Le SMPMQ et ses partenaires ont établi la stratégie touristique du territoire et ses modalités de mise en œuvre par un système de collaboration visant à rendre efficient le programme annuel d'actions touristiques établi en concertation, dans le cadre de la Convention de Partenariat relative à l'organisation touristique du Pays Midi-Quercy. Ce programme d'action est la déclinaison opérationnelle de la stratégie touristique du Pays Midi-Quercy. Le programme d'action a été présenté et validé lors du comité de pilotage tourisme 2006.

Rappel des axes de la stratégie touristique :

- Valorisation des activités de Pleine nature
- Structurer l'offre de découverte, itinérance et randonnée
- Mise en valeur du patrimoine culturel
- Mise en place du schéma d'organisation des OTSI
- Qualification des hébergements

▪ **CONTENU DU PROJET** : (Présenter : les actions prévues, les moyens mobilisés nécessaires à la mise en œuvre de l'opération : personnel, concours techniques externes, études,...)

Le comité de pilotage tourisme 2006 a affirmé la volonté d'intégrer dans la stratégie touristique du Pays dans le cadre du développement durable, en prenant notamment appui sur les principes énoncés dans la Charte européenne du tourisme durable dans les milieux protégés : préservation des espaces naturels et de l'environnement / notion de tourisme intégré et d'écotourisme/ adéquation entre offre proposée et attentes de la clientèle/ éthique commerciale/ esprit de concertation et de partenariat/ engagement de l'ensemble des acteurs autour d'un projet commun établi sur plusieurs années. Cette stratégie permet également de mieux faire le lien entre les autres politiques développées au sein du Pays : Charte paysagère, maître des dépenses énergétique, politique de l'habitat notamment. Cette réflexion est d'ores et déjà engagée dans le cadre d'un accompagnement adéfpat associant les départements du Tarn-et-

Garonne, du Tarn et de l'Aveyron, les Pays du Rouergue occidental, Midi-Quercy et du pays de l'Albigeois et des Bastides. Cet accompagnement vise d'une part à apporter au groupe de travail (composé d'élus, de techniciens et d'acteurs socioprofessionnels) à des informations précises sur le tourisme durable, sur des exemples de mise en œuvre (PNR) de façon déterminer précisément les objectifs communs aux trois territoires pour une déclinaison et insertion plus forte dans les programmes d'actions.

Ainsi, les actions prévues pour 2006, contribuent à la promotion des richesses naturelles et culturelles du Pays (patrimoine bâti, histoire et paysages) qui constituent les atouts majeurs du territoire. Les supports d'information et les formations initiées permettent de mieux communiquer ces atouts auprès de la clientèle touristique et auprès des acteurs du pays et des porteurs de projets.

- les guides pratiques anglais et français rassemblent l'ensemble de l'offre touristique du Pays et permettent une plus grande lisibilité
- la participation du Pays Midi-Quercy à l'édition régionale des Bistrots de Pays permet une plus grande mutualisation de moyens techniques, financiers et une meilleure diffusion de l'information. Celle-ci met en avant des réseaux d'accueil innovants (les bistrots), ambassadeurs des territoires et adhérents à une charte de qualité au sein de laquelle l'information touristique, la promotion des produits du terroir et l'animation culturelle tiennent une place importante
- le renouvellement de la banque d'images intègre la nécessité d'une mise en avant du patrimoine culturel et des paysages ainsi que des possibilités de découverte, concourant à une meilleure adéquation entre l'image et le positionnement voulus et la communication mise en place
- la présence sur le salon du tourisme de Toulouse aux côtés du CDT permet au Pays Midi-Quercy de toucher un public Midi-Pyrénées pour des excursions découvertes à la journée ou des courts séjours environnement patrimoine puisque le thème 2006 est l'environnement. Le CPIE Midi-Quercy a animé le stand en proposant une exposition sur les changements climatiques et deux ateliers pédagogiques sur les changements climatiques et l'eau
- la parution d'un encart dans la Dépêche vacances permet de mettre en avant les atouts en terme de découverte du patrimoine et de communiquer auprès d'une clientèle de proximité
- l'organisation d'un éductour à Souillac avec les élus et techniciens des OT et du Pays a pour objectifs de partager l'expérience d'un territoire voisin ayant intégré comme le souhaite Midi-Quercy, les réseaux départemental et régional d'information touristique de façon à mieux structurer l'information et mieux communiquer auprès du public
- enfin, l'organisation d'un séminaire destiné aux techniciens des OT, des Communautés de Communes et du Pays a pour objectif d'apporter une information exhaustive et fiable sur les labels et procédure qualitatives promues par les partenaires départementaux et régionaux, permettant un meilleur conseil aux porteurs de projets et une orientation qualitative lors de l'élaboration des projets.

▪ **OBJECTIFS** : (Présenter : le contexte local de mise en œuvre, les effets attendus,...)

- i. Lisibilité et accessibilité de l'offre touristique Midi-Quercy
- ii. Adaptation de l'offre à la demande et de la communication aux enjeux de sensibilisation à l'environnement et de découverte du patrimoine
- iii. Promotion de la destination Midi-Quercy axée sur son patrimoine culturel et son patrimoine naturel (médiation, sensibilisation à l'environnement, activités sportives de loisirs permettant la découverte des richesses du territoire)

▪ **PUBLIC-CIBLE ET/OU BENEFICIAIRES FINAUX :**

- Les touristes, dont la clientèle de proximité
- Les résidents
- Les élus et techniciens
- Les acteurs socioprofessionnels

32. JUSTIFICATION DE L'OPERATION PAR RAPPORT A LA STRATEGIE LEADER+

Le GAL Midi-Quercy a fondé sa stratégie de développement local sur ses atouts majeurs que sont la qualité de son patrimoine naturel et culturel et de fait la qualité du cadre de vie. La connaissance des ressources physique du territoire (mesure 1), l'encouragement des pratiques respectueuses de l'environnement (mesure 2), la mise en réseau des acteurs intégrant la qualité environnementale dans leurs préoccupations et objectifs (mesure 3), la création d'emploi dans le cadre d'initiatives « volontaristes en matière de valorisation du patrimoine environnemental et culturel du Pays Midi-Quercy » (mesure 4), la volonté de « promouvoir, (...) développer et (...) professionnaliser les activités économiques (tourisme, agro touristique) qui s'appuient sur le patrimoine environnemental (bâti et naturel) du Pays Midi-Quercy » dont la « structuration de la filière APN » (mesure 5) et enfin favoriser « la création d'outils, de supports de communication (...) valorisant sa qualité environnementale (...) » (mesure 6). Le développement de l'attractivité touristique, la mise en place de partenariats nouveaux « seront recherchés pour notamment diffuser cette image auprès (...) des prestataires touristiques » constituent les fondements du plan de développement Leader + Midi-Quercy.

Le programme annuel d'actions touristiques est une déclinaison de la stratégie du Pays. Les actions présentées et développées et l'argumentation exposée ci-dessus, indiquent que l'ensemble des objectifs du plan de développement ont été intégrés à la stratégie et à sa déclinaison opérationnelle.

LEADER + PAYS MIDI-QUERCY

Fiche projet 2006

OPERATION N° 74 b

MESURE N° 6

PRESAGE N° 22336

33. LIBELLE DE L'OPERATION :

Mise en œuvre de la stratégie touristique du Pays Midi-Quercy – équipements multimédia pour l'information et la promotion

34. LOCALISATION DE L'OPERATION : Pays Midi-Quercy

35. ECHEANCIER DE REALISATION DE L'OPERATION : 1^{er} semestre 2007

36. MAITRE D'OUVRAGE - BENEFICIAIRE : Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy

37. PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL : HT

COUT TOTAL	Leader+	Etat	Département	Région	Autre	Autofinanc.
51 365€ HT	15 410 € (30 %)		10 273 €* (20 %)	15 410€* (30 %)		10 272 (20%)

* Contrat de Pays MQ (3^{ème} et 4^{ème} programmation)

38. DEPENSES ELIGIBLES (€HT– détailler les postes des dépenses éligibles):

Equipement informatique des OT (achat de matériel informatique nécessaire aux fonctions d'accueil, d'information, de gestion et au fonctionnement en réseau des OT) – une première commande a été réalisée en 2005 – L'OT de Caylus n'avait pas été fourni à l'époque. Il s'agit d'un poste informatique et d'une imprimante couleur
(550+350)=900 €

1 logiciel de traitement et de gestion de l'information FILEMAKER PRO (SMPMQ) et 7 applications « Demande d'info » (OT de Montpezat de Quercy, OT de Caylus, OT de Caussade, OT de Monclar de Quercy, OT de St Antonin-Noble-Val, OT de Laguëpie, OT de la Communauté de Communes des Terrasses et Vallée de l'Aveyron) **(360+105)=465 €**

Equipement des OT et des Bistrotts de Pays en bornes informatiques interactives **50 000 €**

Total équipement informatique 51 365 €

39. DESCRIPTIF DE L'OPERATION

▪ **PRESENTATION SYNTHETIQUE**

Le SMPMQ et ses partenaires ont établi la stratégie touristique du territoire et ses modalités de mise en œuvre par un système de collaboration visant à rendre efficient le programme annuel d'actions touristiques établi en concertation, dans le cadre de la Convention de Partenariat relative à l'organisation touristique du pays Midi-Quercy. Ce programme d'action est la déclinaison opérationnelle de la stratégie touristique du pays Midi-Quercy. Le programme d'action a été présenté et validé lors du comité de pilotage tourisme 2006.

Rappel des axes de la stratégie touristique :

- Valorisation des activités de Pleine nature
- Structurer l'offre de découverte, itinérance et randonnée
- Mise en valeur du patrimoine culturel
- Mise en place du schéma d'organisation des OTSI
- Qualification des hébergements

- **CONTENU DU PROJET** : (Présenter : les actions prévues, les moyens mobilisés nécessaires à la mise en œuvre de l'opération : personnel, concours techniques externes, études,...)

Le comité de pilotage tourisme 2006 a affirmé la volonté d'intégrer dans la stratégie touristique du Pays dans le cadre du développement durable, en prenant notamment appui sur les principes énoncés dans la Charte européenne du tourisme durable dans les milieux protégés : préservation des espaces naturels et de l'environnement / notion de tourisme intégré et d'écotourisme/ adéquation entre offre proposée et attentes de la clientèle/ éthique commerciale/ esprit de concertation et de partenariat/ engagement de l'ensemble des acteurs autour d'un projet commun établi sur plusieurs années. Cette stratégie permet également de mieux faire le lien entre les autres politiques développées au sein du Pays : Charte paysagère, maître des dépenses énergétique, politique de l'habitat notamment. Cette réflexion est d'ores et déjà engagée dans le cadre d'un accompagnement adéfpat associant les départements du Tarn-et-Garonne, du Tarn et de l'Aveyron, les Pays du Rouergue occidental, Midi-Quercy et du pays de l'Albigeois et des Bastides. Cet accompagnement vise d'une part à apporter au groupe de travail (composé d'élus, de techniciens et d'acteurs socioprofessionnels) à des informations précises sur le tourisme durable, sur des exemples de mise en œuvre (PNR) de façon déterminer précisément les objectifs communs aux trois territoires pour une déclinaison et insertion plus forte dans les programmes d'actions.

Ainsi, les actions prévues pour 2006, contribuent à une meilleure information des visiteurs et à une optimisation de la gestion des informations notamment par les OT contribuant ainsi à améliorer à la fois l'interface avec la clientèle et donc la promotion du territoire ainsi que l'observation de l'économie touristique et notamment la connaissance de la clientèle et de sa demande par la mise en place d'outils informatiques adaptés :

- L'équipement des OT en matériel informatique et en logiciel leur permet de répondre aux exigences du réseau local mais aussi en prévision de l'intégration dans les réseaux départemental et régional d'information touristique. Il leur permet également de disposer des outils minima pour assurer les fonctions d'accueil, d'information et de gestion
- L'équipement partagé des OT et des Bistrot de Pays en bornes interactives permet de mieux diffuser l'information sur le territoire, notamment sur son offre (hébergement, activités de découverte, produits du terroir), son histoire et son patrimoine culturel et naturel (CD-Rom, DVD, accès aux sites du Pays, de la Région et du Département) – appui technique du CDT/ CRT et ARDESI

- **OBJECTIFS** : (Présenter : le contexte local de mise en œuvre, les effets attendus,...)

- Lisibilité et accessibilité de l'offre touristique Midi-Quercy et de sa richesse patrimoniale
- Adaptation des outils d'information et de gestion aux exigences de la clientèle et de la communication aux enjeux de sensibilisation à l'environnement et de découverte du patrimoine
- Promotion de la destination Midi-Quercy axée sur son patrimoine culturel et son patrimoine naturel (médiation, sensibilisation à l'environnement, activités sportives de loisirs permettant la découverte des richesses du territoire)
- Amélioration de l'observation touristique du territoire et de la connaissance de sa clientèle

- **PUBLIC-CIBLE ET/OU BENEFICIAIRES FINAUX** :

- Les touristes, dont la clientèle de proximité
- Les résidents

40. JUSTIFICATION DE L'OPERATION PAR RAPPORT A LA STRATEGIE LEADER+

- **Préciser le lien de l'opération avec la stratégie du programme de développement du GAL**

Le GAL Midi-Quercy a fondé sa stratégie de développement local sur ses atouts majeurs que sont la qualité de son patrimoine naturel et culturel et de fait la qualité du cadre de vie. La connaissance des ressources physique du territoire (mesure 1), l'encouragement des pratiques respectueuses de l'environnement (mesure 2), la mise en réseau des acteurs intégrant la qualité environnementale dans leurs préoccupations et objectifs (mesure 3), la création d'emploi dans le cadre d'initiatives « volontaristes en matière de valorisation du patrimoine environnemental et culturel du Pays Midi-Quercy » (mesure 4), la volonté de « promouvoir, (...) développer et (...) professionnaliser les activités économiques (tourisme, agro touristique) qui s'appuient sur le patrimoine environnemental (bâti et naturel) du Pays Midi-Quercy » dont la « structuration de la filière APN » (mesure 5) et enfin favoriser « la création d'outils, de supports de communication (...) valorisant sa qualité environnementale (...) » (mesure 6). Le développement de l'attractivité touristique, la mise en place de partenariats nouveaux « seront recherchés pour notamment diffuser cette image auprès (...) des prestataires touristiques » constituent les fondements du plan de développement Leader+ Midi-Quercy.

Le programme annuel d'actions touristiques est une déclinaison de la stratégie du Pays. Les actions présentées et développées et l'argumentation exposée ci-dessus, indiquent que l'ensemble des objectifs du plan de développement ont été intégrés à la stratégie et à sa déclinaison opérationnelle.

PROPOSITION DE GRILLE MULTICRITERES POUR LA SELECTION DES PROJETS LEADER +

Comité Programmation du **26 octobre 2006 n°10**

Décision : **Accepté** **Refusé en l'état** **Refusé**

Intitulé du projet : **Mise en œuvre de la stratégie touristique du Pays Midi-Quercy**

Maître d'ouvrage : **Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy**

Auteur de la fiche : **Philippe DARBOIS**

I- INSCRIPTION DU PROJET DANS LE PROGRAMME LEADER PLUS MIDI-QUERCY

1- Ce projet s'inscrit-il dans les éléments fondateurs du programme Leader + Midi-Quercy ?

Il a une valeur ajoutée environnementale/paysagère/ culturelle, il renforce la compétitivité environnementale ¹⁵ du PMQ (0-4)	3
Il tient compte de la présence d'autres acteurs en PMQ, il est complémentaire/ en concurrence avec l'existant (0-2)	2
Le porteur de projet a contacté des organismes ou prestataires agissant dans le même domaine thématique que lui (0-2)	2
Le caractère <u>innovant ou expérimental</u> du projet porte sur la <u>qualité environnementale</u> (0-2)	1
<u>Notation pour chaque ligne de 0 à 4 ou de 0 à 2</u>	8/10

2- Inscription du projet dans les axes et fiches-action du programme Leader + MQ

Le projet a un effet positif sur l'une des fiche-action de ce programme (0)	2/2
Le projet a un effet positif sur 2 fiches-action de ce programme, ou <i>remarquable</i> ¹⁶ sur l'une des fiches-action (2)	
<i>Sur quelle(s) fiche(s)-action ? 3-6</i>	<u>Notation de 0 à 2</u>

3- Partenariat, mise en réseau : ce projet consolide-t-il la collaboration entre acteurs ? (déf. UNA)

Ce projet n'a pas d'ambition concernant la collaboration ou la mise en réseau d'acteurs (0)	4/4
Il y a un rapprochement entre les acteurs pour obtenir un financement (1)	
Il y a un souci de collaborer lié au partage d'un risque ou d'un problème (2)	
Il y a une collaboration fondée sur un objectif partagé (3)	
Il y a un partenariat structuré par des pratiques communes formalisées (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	

4- Innovation : ce projet est-il innovant, à caractère d'expérimental ? (définitions de l'UNA)

Il reproduit, reconduit une opération qui existe déjà en Pays Midi-Quercy (0)	3/4
Il améliore une opération existante en lui apportant un plus, ou il renforce sa valeur ajoutée (1)	
Il est nouveau en Pays Midi-Quercy mais répandue ailleurs (2)	
Il est nouveau pour le territoire et peu répandu au niveau régional ou national (3)	
Il est totalement nouveau (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	

5- Participation active : les bénéficiaires finaux et/ou public cible sont-ils impliqués dans le fonctionnement l'action projetée ? (définitions de l'UNA)

Pas de participation active, l'action est conduite de manière classique par acteurs concernés ou le GAL (0)	3/4
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués sur le diagnostic, les enjeux : association ponctuelle (1)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués dans la réflexion sur les objectifs à atteindre, les moyens à mettre en œuvre : association moyenne (2)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés à la définition et à la décision finales : assoc. longue (3)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés au pilotage et au suivi de l'action avec les mêmes responsabilités qu'un autre acteur. Il y a un partage intégral de la décision et de la responsabilité (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	

6- Ce projet a-t-il un effet sur les priorités transversales de l'UE ? (définition de l'UNA)

Priorités transversales : Environnement – Egalité des chances hommes, femmes – Société de l'information – Emploi	3/4
L'opération n'a d'effet positif ou remarquable sur aucune des priorités transversales de l'UE (0)	
L'opération a un effet positif sur 1 des priorités transversales de l'UE (1)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE (2)	
L'opération a un effet positif sur au moins 2 des priorités transversales de l'UE (3)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE et positif vis-à-vis d'au moins 2 autres (4)	
+ (emploi - égalité des chances - NTIC)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	

7- Ce projet présente-t-il un caractère transférable ? (critère U.E. - définitions libres)

L'action ne présente pas de caractère transférable : elle ne peut inspirer d'autres acteurs en PMQ ou ailleurs (0)	2/2
L'action et/ ou la méthode peut être reproduite en PMQ ou dans l'UE (1 ou 2)	
<u>Notation de 0 à 2</u>	

TOTAL INSCRIPTION PROGRAMME LEADER PLUS MQ

25/30

¹⁵ **Compétitivité environnementale** : « Capacité des acteurs à mettre en valeur leur environnement en en faisant un élément clé de leur territoire, tout en assurant la préservation et le renouvellement des ressources naturelles et patrimoniales futures. ». La compétitivité environnementale est également entendue comme la capacité à apporter, par un projet, une réelle valeur ajoutée au territoire. **l'environnement** : « tout ce qui fait le cadre physique de vie des populations du territoire, et donc aussi le patrimoine naturel, bâti, culturel et paysager »

¹⁶ **Effet positif** : contribution intentionnelle ou effective du projet à l'objectif souhaité. **Effet remarquable** : effet méritant d'être souligné par son importance, sa valeur d'exemplarité, son caractère innovant : concerne un nombre très limité de cas.

Commentaires notamment sur les priorités du CP (éléments fondateurs en Midi-Quercy - mise en réseau - innovation) :	
II- RELATION ENTRE LE PROJET ET LA CHARTE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU PAYS	
1- Effet attendu du projet sur les axes et mesures définies dans la Charte de Pays	
L'opération n'a d'effet positif sur aucune des mesures liées aux objectifs fixés dans cette Charte (0) L'opération a un effet positif sur l'application d'1 mesure liée à cette Charte (1) L'opération a un effet positif sur 2 mesures de cette Charte, ou un effet remarquable sur 1 mesure au moins (2) <u>Notation de 0 à 2</u>	2/2
● <i>Axes majeurs concernés</i> : <input checked="" type="checkbox"/> Ancrer le territoire de projet dans son environnement - <input type="checkbox"/> Equilibrer la démographie, favoriser cohésion sociale - <input checked="" type="checkbox"/> Promouvoir un développement économique durable ● <i>Mesures concernées</i> : 1-6	
2- Articulation avec les chartes thématiques et programme du Pays (Paysage, Energie, Culture, Habitat...)	
L'opération est inscrite dans le Contrat de Pays Midi-Quercy (1) L'opération ne s'inscrit dans aucune des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (0) L'opération s'inscrit dans l'1 des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (2). Lequel : Tourisme <u>Notation de 0 à 3</u>	3/3
3- Localisation du projet	
L'opération se localise dans une seule Commune (0) L'opération se localise à échelle d'une Communauté de Communes (1) L'opération se localise à échelle de plusieurs Communautés de Communes ou du Pays Midi-Quercy (2) <u>Notation de 0 à 2</u>	2/2
4- Impact territorial attendu du projet : bénéficiaires	
L'opération aura un impact (= bénéficiera à un public localisé) à échelle infra-communale ou communale (0) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de quelques Communes (1) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de toute une Communauté de Communes (2) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle du Pays Midi-Quercy et/ou au-delà (3) <u>Notation de 0 à 3</u>	3/3
TOTAL INSCRIPTION CHARTE DE DEV. DURABLE PAYS	
	10/10
III- FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE	
•Le porteur de projet a pris soin de contacter ses partenaires financiers sur la faisabilité des financements demandés et présente donc un plan de financement réaliste au regard aux diverses lignes d'intervention (0-2)	2
•Le porteur de projet a bien cerné l'engagement financier qui sera le sien à horizon n+1, n+2, n+3 (0-2)	2
•L'autofinancement du porteur de projet est suffisant (0-2)	2
•Le porteur de projet a envisagé la façon dont pourrait évoluer son projet dans l'avenir (structuration et pérennisation de l'action, évolution des besoins, évolutions des moyens humains) (0-2)	1
•Le porteur de projet dispose des compétences techniques nécessaires ou s'est entouré de personnes qui en disposent (0-2) <u>Notation de 0 à 2 pour chaque ligne</u>	2
TOTAL FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE	
	9/10
IV- SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION	
•La collaboration du porteur de projet avec le gestionnaire administratif du programme est satisfaisante (0-2)	2
•Un ou plusieurs avis favorables de services (Etat, chambres consulaires..) ont été émis sur ce projet (0-3)	3
•Le porteur de projet a rédigé un court état des lieux avant réalisation de l'opération, sur la base de critères clairs (0-2)	2
•Le porteur de projet a précisé des indicateurs de réalisation et de résultat pour évaluer son action (0-3) <u>Notation de 0 à 2 ou de 0 à 3 pour chaque ligne</u>	2
TOTAL SUIVI ET EVALUATION	
	9/10
TOTAL FINAL	
	53/60
Commentaires :	

LEADER + PAYS MIDI-QUERCY

Fiche projet 2006

OPERATION N° 75

MESURE N° 5

PRESAGE N° 21711

41. LIBELLE DE L'OPERATION :

Festival « Les hivernales du documentaire en Midi Quercy »-édition 2006/2007

42. LOCALISATION DE L'OPERATION :

10 communes du Pays Midi-Quercy

43. ECHEANCIER DE REALISATION DE L'OPERATION :

Avril 2006 – Mars 2007

44. MAITRE D'OUVRAGE - BENEFICIAIRE :

Association « Le Fond et La Forme » -Le bourg 82140 Féneyrols

45. PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL : TTC

COUT TOTAL	Leader+	Etat DRAC	Conseil Général	Conseil Régional	Commune et Com. de Com.	Autofinanc
49 228 € TTC	14 768 € (30 %)*	8 000 € (16.25 %)	10 000€** (20.31 %)	10 000 € (20.31 %)	500 € (1.02 %)	5 960 € (12.11 %)

*financement dégressif (3^{ème} année)

** via LEADER+

46. DEPENSES ELIGIBLES (préciser HT ou TTC – détailler les postes des dépenses éligibles):

Dépenses en TTC : 51 728 €- Recettes prévisionnelles 2 500 €soit un montant éligible de 49 228 €

Prestation de service 2 500 €

Locations 3 000 €

Fonctionnement 18 948 €

Charges de personnel 27 280 €

47. DESCRIPTIF DE L'OPERATION

- **CONTENU DU PROJET** : (Présenter : les actions prévues, les moyens mobilisés nécessaires à la mise en œuvre de l'opération : personnel, concours techniques externes, études,...)

Mettre en place la troisième édition des Hivernales du Documentaire en Midi Quercy .

Il s'agit :

- ♦ D'assurer entre novembre et février des projections périodiques de films documentaires à raison d'une séance tous les 15 jours environ à l'échelle du Pays. Une séance comprend en principe 2 films. Les films sont accompagnés de leur réalisateur chaque fois que possible.
- ♦ D'organiser une journée de formation/rencontre avec Emmanuel Burdeau, rédacteur en chef des Cahiers du Cinéma.
- ♦ De réaliser un film collectif en impliquant les habitants à divers degrés dans la démarche filmique. Le film collectif se réalisera cette année à Caylus et sera projeté en clôture des Hivernales.
- ♦ Poursuivre et développer les actions de l'association, particulièrement les interventions en milieu scolaire (atelier collège, opération lycéens au cinéma, travail avec les Centres de Loisir...).

- **OBJECTIFS** : (Présenter : le contexte local de mise en œuvre, les effets attendus,...)

Par le développement en Pays Midi Quercy d'une offre culturelle de proximité et de qualité il s'agit de :

- ♦ favoriser l'accès à la culture par tous
- ♦ impliquer les habitants dans une démarche culturelle
- ♦ fédérer et rassembler jeunes et moins jeunes, natifs et néo, autour d'une création commune : le film collectif
- ♦ participer à la fois de la structuration du local par sa mise en représentation (une meilleure connaissance mutuelle par les images produites) et favoriser l'ouverture sur le monde (sur les mondes dans lesquels nous invitent les documentaires projetés)
- ♦ Participer à la construction de l'identité du Pays en mettant en œuvre des actions qui accompagnent sa formulation et favorisent son appropriation par les habitants.

- **PUBLIC-CIBLE ET/OU BENEFICIAIRES FINAUX** :

- ♦ résidents du Pays MQ et de sa région

48. JUSTIFICATION DE L'OPERATION PAR RAPPORT A LA STRATEGIE LEADER+

L'opération rentre dans le cadre de la fiche action n°5 du Plan de Développement leader+ GAL Pays Midi-Quercy « Valoriser les usages du patrimoine naturel et culturel vecteurs d'une identité territoriale » dont l'objectif est de développer les activités liées au patrimoine environnemental et qui reflète l'image du Pays Midi-Quercy en proposant une offre culturelle dans la période hivernale.

Conformément au 4^{ème} Comité de Programmation Leader + du 16 décembre 2004 où il a été décidé d'instaurer un système dégressif de taux d'intervention pour des manifestations culturelles exceptionnelles ayant un impact pour le territoire, cette opération peut bénéficier d'une aide pour la 3^{ème} année à hauteur de 30 %

PROPOSITION DE GRILLE MULTICRITERES POUR LA SELECTION DES PROJETS LEADER +

Comité Programmation du **26 octobre 2006 n°10**

Décision : **Accepté** **Refusé en l'état** **Refusé**

Intitulé du projet : **Festival « Les hivernales du documentaire en Midi Quercy »-édition 2006/2007**

Maître d'ouvrage : **Association « Le Fond et La Forme »**

Auteur de la fiche : **Philippe DARBOIS**

I- INSCRIPTION DU PROJET DANS LE PROGRAMME LEADER PLUS MIDI-QUERCY

1- Ce projet s'inscrit-il dans les éléments fondateurs du programme Leader + Midi-Quercy ?

Il a une <u>valeur ajoutée environnementale/paysagère/ culturelle</u> , il renforce la <u>compétitivité environnementale</u> ¹⁷ du PMQ (0-4)	3
Il tient compte de la présence <u>d'autres acteurs en PMQ</u> , il est complémentaire/ en concurrence avec l'existant (0-2)	2
Le porteur de projet a contacté des organismes ou prestataires agissant dans le même domaine thématique que lui (0-2)	2
Le caractère <u>innovant ou expérimental</u> du projet porte sur la <u>qualité environnementale</u> (0-2)	0
<u>Notation pour chaque ligne de 0 à 4 ou de 0 à 2</u>	7/10

2- Inscription du projet dans les axes et fiches-action du programme Leader + MQ

Le projet a un effet positif sur l'une des fiche-action de ce programme (0)	2/2
Le projet a un effet positif sur 2 fiches-action de ce programme, ou <i>remarquable</i> ¹⁸ sur l'une des fiches-action (2) <i>Sur quelle(s) fiche(s)-action ? 3-5-6</i>	
<u>Notation de 0 à 2</u>	

3- Partenariat, mise en réseau : ce projet consolide-t-il la collaboration entre acteurs ? (déf. UNA)

Ce projet n'a pas d'ambition concernant la collaboration ou la mise en réseau d'acteurs (0)	3/4
Il y a un rapprochement entre les acteurs pour obtenir un financement (1)	
Il y a un souci de collaborer lié au partage d'un risque ou d'un problème (2)	
Il y a une collaboration fondée sur un objectif partagé (3)	
Il y a un partenariat structuré par des pratiques communes formalisées (4)	* (4)
<u>Notation de 0 à 4</u>	

4- Innovation : ce projet est-il innovant, à caractère d'expérimental ? (définitions de l'UNA)

Il reproduit, reconduit une opération qui existe déjà en Pays Midi-Quercy (0)	1/4
Il améliore une opération existante en lui apportant un plus, ou il renforce sa valeur ajoutée (1)	
Il est nouveau en Pays Midi-Quercy mais répandue ailleurs (2)	
Il est nouveau pour le territoire et peu répandu au niveau régional ou national (3)	
Il est totalement nouveau (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	(3è édition)

5- Participation active : les bénéficiaires finaux et/ou public cible sont-ils impliqués dans le fonctionnement l'action projetée ? (définitions de l'UNA)

Pas de participation active, l'action est conduite de manière classique par acteurs concernés ou le GAL (0)	2/4
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués sur le diagnostic, les enjeux : association ponctuelle (1)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués dans la réflexion sur les objectifs à atteindre, les moyens à mettre en œuvre : association moyenne (2)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés à la définition et à la décision finales : assoc. longue (3)	
Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés au pilotage et au suivi de l'action avec les mêmes responsabilités qu'un autre acteur. Il y a partage intégral de la décision et de la responsabilité (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	* (3)

6- Ce projet a-t-il un effet sur les priorités transversales de l'UE ? (définition de l'UNA)

Priorités transversales : Environnement – Egalité des chances hommes, femmes – Société de l'information – Emploi	3/4
L'opération n'a d'effet positif ou remarquable sur aucune des priorités transversales de l'UE (0)	
L'opération a un effet positif sur 1 des priorités transversales de l'UE (1)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE (2)	
L'opération a un effet positif sur au moins 2 des priorités transversales de l'UE (3)	
L'opération a un effet remarquable sur 1 des priorités transversales de l'UE et positif vis-à-vis d'au moins 2 autres (4)	
<u>Notation de 0 à 4</u>	

7- Ce projet présente-t-il un caractère transférable ? (critère U.E. - définitions libres)

L'action ne présente pas de caractère transférable : elle ne peut inspirer d'autres acteurs en PMQ ou ailleurs (0)	2/2
L'action et/ ou la méthode peut être reproduite en PMQ ou dans l'UE (1 ou 2)	
<u>Notation de 0 à 2</u>	

TOTAL INSCRIPTION PROGRAMME LEADER PLUS MQ

20/30

Commentaires notamment sur les priorités du CP (éléments fondateurs en Midi-Quercy - mise en réseau - innovation) :

¹⁷ **Compétitivité environnementale** : « Capacité des acteurs à mettre en valeur leur environnement en en faisant un élément clé de leur territoire, tout en assurant la préservation et le renouvellement des ressources naturelles et patrimoniales futures. ». La compétitivité environnementale est également entendue comme la capacité à apporter, par un projet, une réelle valeur ajoutée au territoire. **L'environnement** : « tout ce qui fait le cadre physique de vie des populations du territoire, et donc aussi le patrimoine naturel, bâti, culturel et paysager »

¹⁸ **Effet positif** : contribution intentionnelle ou effective du projet à l'objectif souhaité. **Effet remarquable** : effet méritant d'être souligné par son importance, sa valeur d'exemplarité, son caractère innovant : concerne un nombre très limité de cas.

II- RELATION ENTRE LE PROJET ET LA CHARTE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU PAYS	
1- Effet attendu du projet sur les axes et mesures définies dans la Charte de Pays	
L'opération n'a d'effet positif sur aucune des mesures liées aux objectifs fixés dans cette Charte (0) L'opération a un effet positif sur l'application d'1 mesure liée à cette Charte (1) L'opération a un effet positif sur 2 mesures de cette Charte, ou un effet remarquable sur 1 mesure au moins (2) Notation de 0 à 2	2/2
<ul style="list-style-type: none"> ● Axes majeurs concernés : <input type="checkbox"/> Ancrer le territoire de projet dans son environnement - <input checked="" type="checkbox"/> Equilibrer la démographie, favoriser cohésion sociale - <input type="checkbox"/> Promouvoir un développement économique durable ● Mesures concernées : 4 (développement social et culturel) 	
2- Articulation avec les chartes thématiques et programme du Pays (Paysage, Energie, Culture, Habitat...)	
L'opération est inscrite dans le Contrat de Pays Midi-Quercy (1) L'opération ne s'inscrit dans aucune des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (0) L'opération s'inscrit dans l'1 des chartes thématiques ou programme thématique du Pays (2). Lequel : Culture Notation de 0 à 3	3/3
3- Localisation du projet	
L'opération se localise dans une seule Commune (0) L'opération se localise à échelle d'une Communauté de Communes (1) L'opération se localise à échelle de plusieurs Communautés de Communes ou du Pays Midi-Quercy (2) Notation de 0 à 2	2/2
4- Impact territorial attendu du projet : bénéficiaires	
L'opération aura un impact (= bénéficiera à un public localisé) à échelle infra-communale ou communale (0) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de quelques Communes (1) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle de toute une Communauté de Communes (2) L'opération bénéficiera à un public localisé à échelle du Pays Midi-Quercy et/ou au-delà (3) Notation de 0 à 3	3/3
TOTAL INSCRIPTION CHARTE DE DEV. DURABLE PAYS	
	10/10
III- FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE	
<ul style="list-style-type: none"> ● Le porteur de projet a pris soin de contacter ses partenaires financiers sur la faisabilité des financements demandés et présente donc un plan de financement réaliste au regard aux diverses lignes d'intervention (0-2) ● Le porteur de projet a bien cerné l'engagement financier qui sera le sien à horizon n+1, n+2, n+3 (0-2) ● L'autofinancement du porteur de projet est suffisant (0-2) ● Le porteur de projet a envisagé la façon dont pourrait évoluer son projet dans l'avenir (structuration et pérennisation de l'action, évolution des besoins, évolutions des moyens humains) (0-2) ● Le porteur de projet dispose des compétences techniques nécessaires ou s'est entouré de personnes qui en disposent (0-2) Notation de 0 à 2 pour chaque ligne	2 2 1 1 2
TOTAL FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE	
	8/10
IV- SUIVI ET EVALUATION DE L'OPERATION	
<ul style="list-style-type: none"> ● La collaboration du porteur de projet avec le gestionnaire administratif du programme est satisfaisante (0-2) ● Un ou plusieurs avis favorables de services (Etat, chambres consulaires..) ont été émis sur ce projet (0-3) ● Le porteur de projet a rédigé un court état des lieux avant réalisation de l'opération, sur la base de critères clairs (0-2) ● Le porteur de projet a précisé des indicateurs de réalisation et de résultat pour évaluer son action (0-3) Notation de 0 à 2 ou de 0 à 3 pour chaque ligne	2 2 2 3
TOTAL SUIVI ET EVALUATION	
	9/10
TOTAL FINAL	
	47/60
<i>Commentaires :</i>	

LEADER + PAYS MIDI-QUERCY

Fiche projet 2006

OPERATION N° 76

MESURE N° 7

PRESAGE N° 22258

49. LIBELLE DE L'OPERATION :

Assistance technique gestion du programme Leader+ Pays Midi-Quercy année 2007

50. LOCALISATION DE L'OPERATION :

- Adresse : NEGREPELISSE - Code postal : 82800

51. ECHEANCIER DE REALISATION DE L'OPERATION : Année 2007

52. MAITRE D'OUVRAGE - BENEFICIAIRE : Le Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy

53. PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL : TTC

COUT TOTAL	Leader+	Etat	Département	Région	Autre à préciser.	Autofinancement
38 900 € TTC	19 450 € (50 %)		7 780 € (20 %)			11 670 € (30 %)

54. DEPENSES ELIGIBLES (TTC – détailler les postes des dépenses éligibles):

Postes de dépenses – Joindre des devis	Montant en Euros
Ingénierie (prestations externes, études, animation,...)	0 €
Fonctionnement	
Salaires	28 000 €
Frais de déplacement	350 €
Frais de connexion Presage	550 €
Frais de structure	10 000 €
Investissement	0 €
TOTAL	38 900 €

55. DESCRIPTIF DE L'OPERATION

Présentation synthétique de l'opération

Appui technique et administratif pour le suivi comptable, financier et le contrôle du programme Leader +.
Frais de fonctionnement courants de l'équipe technique

Objectifs :

La mise en œuvre du programme de développement du Pays Midi-Quercy nécessitera un suivi technique des opérations sur le plan de l'instruction, la sélection des projets, leur éligibilité et le suivi financier.
Une équipe technique sera opérationnelle pour le suivi du Contrat de Pays et du programme Leader +, à même d'assurer une gestion continue et complémentaire des deux procédures territoriales.

Mode de mise en œuvre : Fonctionnement spécifique du Syndicat Mixte

56. JUSTIFICATION DE L'OPERATION PAR RAPPORT A LA STRATEGIE LEADER+

L'assistance technique-gestion du programme est par nature inscrite dans la Fiche-action N°7 : "Assistance technique et gestion du programme (instruction du dossier, suivi informatique, contrôle")

LEADER + PAYS MIDI-QUERCY

Fiche projet 2006

OPERATION N° 77

MESURE N° 9

PRESAGE N° 22265

57. **LIBELLE DE L'OPERATION** : Evaluation finale du programme Leader Plus Midi-Quercy.

58. **LOCALISATION DE L'OPERATION** : GAL MQ

59. **ECHEANCIER DE REALISATION DE L'OPERATION** : juin 2007.

60. **MAITRE D'OUVRAGE - BENEFICIAIRE** : GAL Midi-Quercy

61. **PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL** : en € TTC

COUT TOTAL	Leader +	C. Régional	C. Général	Autofinanc.
10 000 € TTC	5 000€ (50 %)	0	2 000 € (20%)*	3 000 € (30 %)

*via LEADER+

62. **DEPENSES ELIGIBLES (préciser HT ou TTC – détailler les postes des dépenses éligibles):**

Etudes (cabinets externes)

63. **DESCRIPTIF DE L'OPERATION**

▪ **PRESENTATION SYNTHETIQUE**

Dans le cadre de l'évaluation finale du programme Leader Plus, six territoires de Midi-Pyrénées ont souhaité engager une démarche collective et prospective d'évaluation : les GAL Midi-Quercy, Armagnac, Portes de Gascogne, Causses du Quercy, Vallées des Gaves, Albigeois et Bastides. Un travail est engagé depuis mai 2006 entre ces GAL, la CACG et un bureau d'études, qui a abouti à la conception d'un cahier des charges commun. L'évaluation finale sera réalisée sur la base de ce cahier des charges, par l'intermédiaire, entre autres, d'un prestataire externe. Le suivi de l'évaluation sera assuré d'une part au sein de chaque GAL et d'autre part en coordination entre les 6 GAL concernés par l'intermédiaire notamment d'un comité technique et d'un comité de pilotage inter-gal.

▪ **OBJECTIFS** : (Présenter : le contexte local de mise en œuvre, les effets attendus,...)

Contexte en Midi-Quercy : une évaluation intermédiaire a été conduite et finalisée en mars 2006. Il sera tenu compte des données apportées par cette évaluation pour réaliser l'évaluation finale.

Objectifs majeurs

- Démontrer la valeur ajoutée et les synergies produites par l'articulation du programme LEADER+ aux autres politiques territoriales : effet de levier, gouvernance, animation, cohérence territoriale, mise en réseau des acteurs, construction des projets en lien avec les chartes de pays ou de parc.
- Préparer la prochaine mise en oeuvre des fonds européens FEADER et du nouveau dispositif LEADER IV en préfigurant des plans d'actions pour chaque territoire, les positionnant dans la prochaine période de programmation. Identifier à travers les plans de développement et les actions déjà réalisées sous LEADER+ celles qui sont cohérentes avec le dispositif LEADER IV.
- Vérifier la pertinence des thèmes fédérateurs par rapport à la stratégie de chaque territoire.

Effets attendus

- Disposer de données de diagnostic et de prospective, tant à échelle du GAL Midi-Quercy qu'à échelle régionale, via un rapport d'évaluation finale du programme et d'un résumé de cette évaluation qui pourra rapidement être communiqué aux membres du GAL, aux partenaires techniques et financiers.

- Disposer de données utiles à la préparation du programme Leader IV Midi-Quercy (réalisation d'ajustements, connaissance des conditions favorables au développement de projets selon l'approche Leader..).

▪ **CONTENU DU PROJET :**

Actions prévues :

Pour atteindre les objectifs fixés, il est prévu d'ordonner l'évaluation finale en 2 parties :

• **1^{ère} phase** : analyse globale sur les 6 GAL visant à apprécier sur chaque territoire l'impact du programme Leader +, l'efficacité des actions au regard des objectifs, les difficultés et contraintes, les facteurs favorables, la pertinence du choix du thème fédérateur par rapport à la stratégie du territoire etc.. Ce travail s'appuiera, entre autres, sur les résultats de l'évaluation intermédiaire menée dans 5 GAL.

• **2^{ème} phase** : dimension régionale de l'évaluation, en répertoriant les informations nécessaires pour une perception de l'instrument LEADER à cette échelle (éléments financiers, actions mises en oeuvre, nature des projets et porteurs de projets..). Mise en perspective des programmes LEADER Midi-Pyrénées entre eux et par rapport aux autres logiques de développement territorial de la région (spécificités, forces, faiblesses, résultats). Démontrer par exemple, à travers le caractère expérimental de LEADER, en quoi les pratiques et projets gagnent à être capitalisés et valorisés collectivement.

Moyens mobilisés :

- **Appel à un prestataire externe.** Dans la mesure du possible, il sera privilégié le choix d'un seul prestataire commun aux 6 GAL, afin de faciliter le travail de synthèse notamment à échelle régionale, la cohésion des rapports d'évaluation et la compilation des données à échelle nationale.

- **La CACG**, correspondant régional du réseau Leader Midi-Pyrénées, contribuera à la coordination-animation de ce travail d'évaluation.

- Suivi-coordination de l'évaluation entre les 6 territoires concernés :

☞ Création d'un **Comité technique** (composé des animateurs Leader+ des 6 GAL et/ou des directeurs, d'un technicien du Conseil régional, CACG), chargé de suivre l'avancement de l'évaluation au regard des objectifs, de faciliter la mission du prestataire en mettant à sa disposition toute information utile...

☞ Création d'un **Comité de pilotage** (composé des présidents des 6 GAL ou de leurs représentants, des représentants du SGAR, du Conseil Régional, de la CACG), chargé de valider les choix méthodologiques a priori, de valider chacune des grandes étapes ainsi que les rapports intermédiaire et final. **Ce comité de pilotage se réunira** pour valider la 1^{ère} phase (début avril) et de la 2^{ème} phase (fin mai).

- Suivi-coordination de l'évaluation au sein du GAL Midi-Quercy :

☞ Création d'un groupe de travail évaluation chargé de suivre plus précisément l'avancement du travail réalisé, à l'instar du groupe constitué pour la réalisation de l'évaluation intermédiaire.

▪ **PUBLIC-CIBLE ET/OU BENEFICIAIRES FINAUX :**

Les 6 GAL concernés, partenaires techniques et financiers du programme Leader Plus (notamment Union Européenne, Conseil Régional et Conseil Général).

64. JUSTIFICATION DE L'OPERATION PAR RAPPORT A LA STRATEGIE LEADER+

Préciser le lien de l'opération avec la stratégie du programme de développement du GAL

Mise en place d'un dispositif d'évaluation du programme prévue dans l'axe 4 du programme de développement Leader + MQ, action no 9.

65. VALEUR AJOUTEEE DE CE PROJET POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE PAYSAGE :

L'évaluation finale de ce programme permettra entre autres d'apprécier les liens entre les actions réalisées et les objectifs du plan de développement Leader + MQ basé sur la valorisation des ressources naturelles et culturelles, dont l'environnement et le paysage font partie ; a fortiori parce que la valorisation de ces ressources est abordée à travers la notion de compétitivité environnementale du territoire basée sur les rapports "acteurs/ environnement/ développement".

①- PARTENARIAT - MISE EN RESEAU D'ACTEURS :

- *Cocher la case correspondante (une seule réponse possible)*

0. L'opération n'a pas d'ambition concernant la collaboration ou la mise en réseau d'acteurs
1. Le rapprochement entre acteurs du Pays / territoires voisins est opéré pour des raisons financières
2. La collaboration entre acteurs du Pays Midi-Quercy ou territoires voisins se fonde sur le partage d'un risque ou d'un problème commun, afin de trouver une solution
3. La collaboration se fonde sur un objectif partagé / une perspective opérationnelle commune
4. La collaboration se fonde sur des pratiques communes formalisées

- Préciser les acteurs impliqués (notamment ceux du Pays Midi-Quercy ou des territoires voisins) :
Se reporter au paragraphe « moyens mobilisés ».

- Par quels moyens ce projet renforce les échanges/ la mise en réseau d'acteurs évoquée ? :
Se reporter au paragraphe « moyens mobilisés » : élaboration du cahier des charges en commun, sélection du prestataire en commun, création de comités inter-gal et d'un groupe de travail en MQ.

②- CARACTERE INNOVANT OU EXPERIMENTAL DU PROJET POUR LE PAYS MIDI-QUERCY :

- *Cocher la case correspondante (une seule réponse possible)*

0. Il reproduit, reconduit une opération qui existe déjà en Pays Midi-Quercy.
1. Il améliore une opération existante en lui apportant un plus : il renforce sa valeur ajoutée
2. Il est nouveau en Pays Midi-Quercy mais répandue ailleurs
3. Il est nouveau pour le territoire et peu répandu au niveau régional ou national
4. Il est totalement nouveau

- Précisez l'élément innovant ou expérimental : travail étroit entre 6 GAL en vue de réaliser l'évaluation du programme Leader +.

③- DEGRE DE PARTICIPATION DES BENEFICIAIRES FINAUX ET DES PUBLICS CIBLES AU PROJET

- *Cocher la case correspondante (une seule réponse possible)*

0. Pas de participation active, l'action est conduite de manière classique par acteurs concernés
1. Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués sur le diagnostic, les enjeux : ass.ponctuelle
2. Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont impliqués dans la réflexion sur les objectifs à atteindre, les moyens à mettre en œuvre : association moyenne
3. Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés à la définition et à la décision finales (ass. longue)
4. Le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont associés au pilotage et au suivi de l'action avec les mêmes responsabilités qu'un autre acteur. Il y a partage intégral de la décision et de la responsabilité

- Précisez (éventuellement) : voir composition des comités technique et de pilotage.

④- CARACTERE DURABLE ET TRANSFERABLE :

- *Cocher la case correspondante (une seule réponse possible)*

0. L'action ne présente pas de caractère transférable : elle ne peut inspirer d'autres acteurs en PMQ
1. L'action et/ ou la méthode peut être reproduite mais non en Pays Midi-Quercy
2. L'action peut-être reproduite par plusieurs maîtres d'ouvrages ou maîtres d'œuvre sur le territoire du PMQ
3. L'action peut-être reproduite par plusieurs maîtres d'ouvrages ou maîtres d'œuvre en PMQ et/ou ailleurs
4. L'action est transférable, et grâce à la mise en œuvre du projet, le public cible et/ou les bénéficiaires finaux sont en mesure de devenir des acteurs / initiateurs d'actions concourant aux objectifs fixés par le projet

- Qu'est-ce qui est transférable et présente un caractère durable ?

La méthode de travail et d'animation. Les résultats de l'évaluation, seront utiles à la définition des politiques territoriales des GAL et, éventuellement, à la définition d'orientations par d'autres collectivités (département, région).

⑤- EFFET SUR LES PRIORITES TRANSVERSALES DE L'U.E.

Les 4 priorités transversales UE : Environnement - Egalité chances hommes-femmes - Société de l'information - Emploi

Effet positif : contribution intentionnelle ou effective à la prise en compte de l'une de ces priorités au moins

Effet remarquable : méritant d'être souligné par son importance, sa valeur d'exemplarité, son caractère innovant

● *Cocher la case correspondante (une seule réponse possible). Ce projet :*

1. n'a d'effet positif ou remarquable sur aucune des priorités transversales de l'UE (effet neutre)
2. a un effet positif sur 1 priorité transversale de l'UE
3. a un effet remarquable sur 1 priorité transversale de l'UE.
4. a un effet positif sur au moins 2 priorités transversales de l'UE.
5. a un effet remarquable sur 1 priorité transversales de l'UE et positif vis-à-vis d'au moins 2 autres.

● *Précisez quelle priorité de l'UE est concernée : -*

⑥- INSCRIPTION DU PROJET DANS LA CHARTE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU PAYS

➤ **Sur quel axe et fiche-action de la Charte ce projet aura-t-il un effet ?**

Pas d'effet direct sur une fiche-action de la Charte de développement, cependant l'évaluation finale permettra d'apprécier entre autres les liens entre le programme de développement Leader MQ, les projets réalisés et le contenu de la charte de développement durable du Pays.

➤ **Liens avec les chartes ou programme thématiques élaborés (paysage, habitat, énergie...) :**
SANS OBJET.

0. L'opération ne s'inscrit pas dans l'une de ces chartes ou programme thématique du Pays
1. L'opération s'inscrit dans l'une des chartes thématiques de développement du Pays. Laquelle ?

⑦- EVOLUTION DU PROJET

Le porteur de projet a-t-il envisagé la façon dont pourrait évoluer son projet dans l'avenir (structuration et pérennisation de l'action, évolution des besoins, des moyens humains, financements ...) ?

Une démarche d'évaluation sera également prévue dans le cadre du prochain programme Leader.

⑧- EVALUATION

• Éléments pris en compte pour évaluer la situation avant réalisation de l'action
rédiger ici une courte note sur l'état initial, sur la base de critères clairement définis,

Données disponibles pour réaliser l'évaluation finale :

- Cahier des charges de l'évaluation finale
- Evaluation intermédiaire réalisée en 2006, traitant des données suivantes : déroulement du programme (ressources mobilisées, partenariat envisagé / réalisé) ; opérations concernées ; porteurs de projets ; objectifs spécifiques Leader + ; illustration par 4 exemples des objectifs spécifiques ; articulation du programme Leader + avec la Charte de développement durable du Pays ; préconisations.
- Rapports d'exécution annuels GAL MQ ; tableau des projets programmés en CP
- Grille de sélection multicritères des projets présentés en CP Leader+
- Référentiels UNA et CNASEA mentionnés dans le cahier des charges de l'évaluation

Pas de données synthétiques disponibles mettant en évidence les liens entre les plans de développement des GAL et les politiques territoriales (Conseil Général, Conseil Régional) ni sur les caractéristiques du programme Leader + à échelle régionale.

• Éléments à prendre en compte après réalisation de l'action

Indicateurs de réalisation (au moins 2) :

- nombre de rapport d'évaluation finale du programme remis au GAL MQ (objectif au moins 4)
- nombre de résumé du rapport d'évaluation remis au GAL MQ (objectif au moins 1)

Indicateurs de résultat (au moins 2) :

- Nombre de points traités dans le rapport d'évaluation finale par rapport aux demandes formulées dans le cahier des charges
- Nombre de personnes associées au groupe de travail évaluation Midi-Quercy
- Nombre de partenaires associés aux Comités de pilotage et comités techniques intergal